

MUSÉE BERTRAND

PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL
Validé par l'État le 16 mars 2020



Le projet scientifique et culturel du musée Bertrand a été rédigé sous la direction de Michèle Naturel, directrice du musée Bertrand et d'Alexandra Charvier, chargée de mission.

VILLE DE CHATEAURoux

Gil Avérous, Maire de Châteauroux, Président de Châteauroux Métropole
Jean-François Mémin, Maire-adjoint délégué à la culture
Alexis Choutet, Directeur général des services
Rodolphe Auchard, Directeur général adjoint des services aux habitants
Sébastien Rahon, Directeur de la culture
Alexis Rousseau-Jouhennet, Directeur de la communication et de l'Office du Tourisme

Et les différents services municipaux

MUSEE BERTRAND

Direction

Michèle Naturel

Chargée de mission

Alexandra Charvier

Administration

Sabrina Oudjani

Régie des œuvres

Johanna Lardy assistée d'Éric Rustan, Éric Charpentier

Technique et maintenance

Philippe Vincent assisté d'Éric Imbert, Antoine Duchier, Jean-Luc Thomas

Comptabilité, régie

Maryline Collet

Katia Beuché

Communication

Denis Gaillard

Photographe

Vincent Escudero

Sécurité, gardiennage

Johann Moulin

Accueil, boutique, surveillance, entretien

Katia Beuché, Brigitte Dubreu, Valérie Jardin, Monique Ranger, Marie-Noëlle Bouchaïb

Remerciements aux membres du Conseil scientifique :

Daniel Bernard, historien et ethnologue, docteur en anthropologie sociale et historique, CREDI

Frédéric Bodet, chargé de collections et commissaire d'expositions

Philippe Bon, directeur du musée Charles VII de Mehun-sur-Yèvre

Bernard Chevallier, conservateur général honoraire du patrimoine, ancien directeur du musée national des châteaux de Malmaison et Bois-Préau

Didier Dubant, historien, archéologue, INRAP

Claire Le Guillou, chercheuse rattachée à l'Université de Brest, spécialiste de Maurice Rollinat et Georges Sand

Hélène Lebedel, adjointe scientifique du chef de service, conservateur des monuments historiques : Indre, Loir-et-Cher

Claire Maingon, maître de conférences à l'Université de Rouen, GRHis

Philippe Riffaut-Longuespé, directeur d'Argentomagus

Jean-Pierre Surrault, historien moderniste, enseigne au Centre universitaire de Châteauroux

Isabelle Tamisier-Vétois, conservateur en chef du patrimoine, musée national des châteaux de Malmaison et Bois-Préau

Bertrand Tillier, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paris 1 Sorbonne

Vanessa Weinling, Directrice du musée de La Châtre

Diana Gay, conservatrice du patrimoine et conseillère musée à la DRAC Centre-Val de Loire et Aude Pessey-Lux, en charge des musées d'histoire au Service des musées de France.

La Ville de Châteauroux, chef-lieu du département de l'Indre, entame l'élaboration du projet scientifique et culturel de son musée municipal avec le soutien de la DRAC Centre-Val de Loire en prévision d'une mutation fondamentale intégrant la rénovation du bâtiment ainsi qu'une nouvelle programmation scientifique et culturelle.

Le musée Bertrand constitue un élément important du centre historique de la Ville en étant lui-même un lieu chargé d'histoire à la fois du point de vue de son architecture et de ses collections. Le musée Bertrand est implanté en 1921 dans l'ancienne demeure de la famille du général Henri-Gatien Bertrand, illustre dignitaire de l'Empire qui resta fidèle à Napoléon I^{er}, l'accompagnant dans son exil à Sainte-Hélène. Le bâtiment a été inscrit à l'inventaire des Monuments historiques en 1944.

Les collections sont d'une richesse insoupçonnée dont il faut souligner l'extrême rareté de certaines pièces. Les collections sont à la fois caractéristiques des musées de type encyclopédique du XIX^e siècle tout en ayant le caractère distinctif de conserver des souvenirs historiques liés à l'histoire impériale. Ce point atypique du musée Bertrand dans la Région Centre-Val de Loire peut permettre des projets avec d'autres musées historiques au niveau national.

Le musée Bertrand n'a jamais fait l'objet d'une restructuration ni d'un projet scientifique et culturel. Cette étude se révèle indispensable en raison de la qualité et de l'originalité des collections et d'un bâtiment dont l'espace doit être repensé.

Le musée Bertrand doit être identifié tant par le public castelroussin que par le public national et international par un projet fort et original le situant et le repérant par rapport aux autres institutions muséales. L'objet du projet scientifique et culturel est de proposer des pistes pour un projet construit, fiable et ambitieux participant pleinement de l'attractivité du territoire et recouvrant le rôle culturel, social et pédagogique d'un musée au cœur de la cité.

I. BILAN DE L'EXISTANT

1. HISTOIRE DU MUSEE ET ENVIRONNEMENT

1.1 Histoire du musée : dates clefs	6
1.2. L'environnement : le musée dans la ville et dans son territoire	7 à 9
1.2.1. La ville de Châteauroux	7
1.2.2. Le contexte sociodémographique	7
1.2.3. Localisation : un contexte local favorable en lisière du quartier historique et du centre-ville commerçant	7
1.2.4. Les infrastructures éducatives et culturelles	8
1.2.5. Une synergie touristique et culturelle	8 à 9

2. LES COLLECTIONS

2.1 Présentation des collections	10 à 15
2.1.1 Historique des collections	10 à 11
2.1.2. Étude analytique des collections	11 à 14
2.1.3. Statuts juridiques des collections	15
2.2. Inventaire et gestion des collections	16 à 18
2.2.1. Historique et état des inventaires	16
2.2.2. Le récolement décennal	16 à 17
2.2.3. Informatisation des collections	17 à 18
2.2.4. La documentation des collections	18
2.3. Conditions de conservation et présentation des collections	18 à 20
2.3.1. Bilan sanitaire des collections	18
2.3.2. Muséographie et parcours de visite complexe et peu lisible	18 à 20

3. BATIMENTS ET RESERVES

3.1. L'ancien Hôtel Bertrand : un chantier prioritaire	20 à 22
3.1.1. Etat sanitaire du bâtiment	20 à 21
3.1.2. L'accessibilité du bâtiment	21
3.1.3. Les conditions climatiques	21
3.1.4. Les conditions de sécurité	21 à 22
3.2. La Maison des arts et traditions populaires	22
3.3. Les Cordeliers : lieu des expositions externalisées	22
3.4. Les réserves du musée	23 à 24
3.4.1. Les réserves externalisées	23
3.4.2. Les lieux de stockages au musée Bertrand	24
3.4.3. Les réserves externalisées demain	24

4. LE MUSEE ET LES PUBLICS : BILAN DE L'OFFRE CULTURELLE

4.1. Les chiffres et analyse de la fréquentation du musée Bertrand	25
4.2. La politique des publics	26 à 27
4.2.1. Horaires et tarifications	26
4.2.2. L'absence de service des publics	26
4.2.3. Bilan de l'accueil des publics	26 à 27
4.3. Les travaux scientifiques	27 à 28
4.3.1. La politique d'exposition temporaire de 2016 à 2019	27 à 28
4.3.2. Les acquisitions	28
4.3.3. La conservation préventive et la restauration	28
4.4. Bilan sur la communication et les partenariats du musée Bertrand	28 à 30
4.4.1. Les supports papiers	29
4.4.2. Les supports numériques	29
4.4.3. La presse	29
4.4.4. Les partenariats scientifiques et culturels	29 à 30

5. MOYENS ET FONCTIONNEMENTS

5.1. Le personnel : une restructuration nécessaire	31
---	-----------

5.1.1. Le personnel scientifique	31
5.1.2. L'administration	31
5.1.3. Le personnel technique	31
5.1.4. Gardiennage, boutique, surveillance et entretien technique	31
5.2. Le budget	32
5.2.1. Analyse des budgets de fonctionnement depuis 2015	32
5.2.1. Budget d'investissement	32
<u>II. CONCEPT ET PROJET</u>	
<u>1. LE CONCEPT</u>	
1.1. Redonner du sens au musée Bertrand	33
1.2. Un parcours, chronologique, thématique et transdisciplinaire	33 à 34
1.3. Les objectifs du projet culturel	34
1.4. Un musée vivant et ouvert : <i>in situ</i> , hors les murs et numérique	34 à 35
1.4.1. Musée <i>in situ</i>	34
1.4.2. Musée hors les murs	35
1.4.3. Musée numérique	35
1.5. Scénario et réattribution des espaces	35 à 40
1.5.1. Une redéfinition du parcours	35
1.5.2. Une nouvelle répartition des espaces et des fonctionnalités	40
<u>2. LE PROJET</u>	
2.1. La rénovation du bâtiment	41
2.1.1. Une étude d'évaluation par un architecte du patrimoine	41
2.1.2. Une étude de programmation fonctionnelle, technique et muséographique	41
2.2. Les collections	41 à 43
2.2.1. La gestion des collections	43
2.2.2. Les réserves du musée	43
2.2.3. Les différentes phases d'interventions en conservation préventive et en restauration	43 à 44
2.2.4. La politique d'enrichissement des collections	44
2.2.5. Le plan de sauvegarde et d'évacuation des œuvres	44 à 45
2.2.6. La recherche de partenariats scientifiques	45
2.2.7. Le développement de la documentation et de la diffusion numérique des collections	45
2.3. La création d'un service des publics et le développement d'une offre culturelle	45 à 49
2.3.1. Une étude des publics	45 à 46
2.3.2. La création du service des publics	46
2.3.3. Le développement des publics cibles	46 à 47
2.3.4. Une programmation culturelle diversifiée pendant et après les travaux	47 à 49
<u>3. L'IDENTITE ET L'IMAGE DU MUSEE BERTRAND</u>	
3.1. La création d'une identité visuelle et d'une charte graphique	49
3.2. Le développement de la politique et moyens de communication	50
3.3. Partenariats culturels et touristiques	50
<u>4. MOYENS ET FONCTIONNEMENTS</u>	
4.1. Personnel	50 à 52
4.1.1. Organigramme cible	50 à 51
4.1.2. Une structuration du personnel	51 à 52
4.2. Ouverture et fonctionnement	52
4.3. Budget et plan de financement	52
4.4. Calendrier attendu	52 à 53
Conclusion	54

1. HISTOIRE DU MUSÉE ET ENVIRONNEMENT

1.1. Histoire du musée : dates clefs

- 1863 : Création du musée municipal de Châteauroux

C'est à la suite de dons et de legs à la ville de la part du général Bertrand en 1844 puis, en 1855, de Jean-Louis Bourdillon, riche collectionneur, que Just Veillat, artiste peintre et notable castelroussin incite la ville à créer le musée. Le musée est créé officiellement par arrêté du 28 novembre 1863 et s'implante dans quatre pièces du premier étage de l'ancien Hôtel de Ville. Également généreux donateur, Just Veillat est le fondateur et premier conservateur de cette institution. Des dons et legs d'artistes tels Camille Claudel, Ringel d'Illzach et de nombreux artistes régionaux affluent. Deux catalogues des collections sont édités successivement en 1874 et en 1910¹.

- 1921 : Transfert des collections dans l'Hôtel Bertrand

La ville, propriétaire depuis 1901 de l'Hôtel Bertrand, affecté dans un premier temps à la résidence des autorités militaires puis en hôpital militaire à la fin de la Première guerre mondiale, saisit l'occasion de la célébration du centenaire de la mort de Napoléon Ier pour transférer les collections de l'Hôtel de Ville à l'hôtel Bertrand. Aux collections antérieures, est ajoutée la Volière de Sainte Hélène qui provient de l'ancienne propriété du frère du général Bertrand, « Le Château » de Touvent. À cette occasion, le *Monument au général Bertrand* par Marochetti, provenant lui aussi de Touvent, est installé dans la cour du musée. Dès lors, une large propension à honorer l'Empire est manifestée. Malheureusement, des sculptures et peintures de grands formats du XIX^e siècle telles les œuvres de Camille Claudel, Ringel d'Illzach, Gaston Béthune, Alexander Harrisson, la bibliothèque cochinchinoise incrustée de nacre de l'amiral Ribourt, les nombreux dépôts de l'État sont relégués dans des réserves souvent insalubres. Le musée prend le nom d'usage de musée Bertrand.

Le Couvent des Cordeliers, situé à quelques mètres, sert de lieu de présentation aux collections lapidaires. Un troisième catalogue des collections est publié en 1942.

- 1973-1976 : Agrandissement des surfaces d'exposition permanente

La collection continue de se renforcer et pour pallier le manque de place, la ville décide la création d'une construction moderne dans les anciennes dépendances de l'Hôtel Bertrand, déjà transformées en 1905. Cet aménagement accompagne une politique culturelle et patrimoniale visant à mettre en valeur l'archéologie et l'art du XX^e siècle. On libère les Cordeliers des collections lapidaires permettant ainsi d'utiliser ce lieu pour organiser diverses manifestations de la ville ou du musée.

C'est au sein de la construction moderne de l'Hôtel Bertrand que sont implantées au rez-de-chaussée des salles consacrées aux collections lapidaires (du gallo-romain au XVIII^{ème} siècle) et à l'étage, les collections modernes issues de legs et dons d'un artiste originaire de Châteauroux James Pichette, de ses amis (Calder, Gasteau, Ugo Démarco...) et d'œuvres acquises aux cours des expositions présentées aux Cordeliers (Hans Hartung, André Beaudin, Jean Miotte, Georges Mathieu, Zao- Wou -Ki, Olivier Debré, Chu-Teh-Chun, Estève, Valérie Adami, Viala...).

- 1992 : Un nouveau site dans le « Parc Balsan » pour libérer de l'espace

À la suite du rachat de la friche industrielle des usines textiles Balsan en 1992, la ville décide l'installation des collections d'ethnologie dans les anciennes écuries de la manufacture. Elles sont essentiellement composées de collections ethnologiques du premier « folkloriste » berrichon Pierre Panis à proximité des locaux des associations « musico-folkloristes ».

Ce site excentré prend le nom de Maison des arts et traditions populaires. L'objectif est d'y créer un « pôle folklorique ». En raison de sa situation géographique et des difficultés de gestion pour le personnel, il est actuellement essentiellement ouvert sur rendez-vous et à des fins pédagogiques.

Notons que la dénomination d'usage établie en 1997 « Musées de Châteauroux » porte à confusion. En effet, elle laisse à penser qu'il existe plusieurs musées (et donc plusieurs collections) or, il existe une seule collection présentée en plusieurs lieux : la collection du musée Bertrand qui est d'ailleurs la seule appellation reconnue par les autorités culturelles.

¹ *Catalogue des tableaux, dessins, gravures, sculptures et autres objets d'art appartenant au musée de Châteauroux*, Châteauroux, 1874. J.Beulay, *Catalogue du musée de Châteauroux*, Châteauroux, 1910.

1.2. L'environnement : le musée dans la Ville et dans son territoire

1.2.1. La ville de Châteauroux

La ville de Châteauroux, chef-lieu du département de l'Indre, se trouve au sud de la région Centre-Val de Loire, dans la province du Berry. Véritable « ville à la campagne », Châteauroux n'est séparée des vestiges de l'abbaye de Déols que par la rivière de l'Indre et par ses vastes prairies accessibles aux promeneurs (la vallée d'Ebbes et l'Ecoparc de Chénevières). Châteauroux se trouve sur le tracé d'un des chemins de Saint-Jacques de Compostelle et fait partie du réseau « Ville Impériale » grâce à la présence de la résidence familiale du grand Maréchal du Palais, Henri-Gatien Bertrand, qui ramena de Sainte-Hélène les cendres de Napoléon. Cette résidence n'est autre que le musée, objet du présent PSC. Tout autour de Châteauroux, il est possible d'aller à la recherche de différentes résidences et des domaines agricoles ayant appartenu à la famille de Henri-Gatien Bertrand qui avait participé à la campagne d'Égypte (d'où les noms de domaine comme le Caire, le Nil) et qui étaient exploités à l'époque par des protestants anabaptistes. Située entre différents paysages naturels (les Boischaut nord et sud, pays de bocage ; la Brenne, le pays des 1000 étangs ; la Champagne berrichonne, royaume de la grande culture céréalière et la forêt de Châteauroux), la ville de Châteauroux, ancienne cité médiévale, comporte principalement en son centre des hôtels particuliers du XVIII^e siècle. Au XIX^e siècle et au XX^e siècle, outre une présence militaire, la ville possédait surtout une usine de renommée internationale, employant de nombreux ouvriers, l'usine Balsan, spécialisée dans la production de draps pour l'armée. Elle était l'héritière de l'ancienne Manufacture de Draps qui était implantée au même endroit. Un autre employeur était la Manufacture de Tabacs implantée au milieu du XIX^e siècle. Au XX^e siècle, la présence militaire se déplaça vers l'Est avec l'aviation, puis l'armée de terre et pour finir avec l'armée du train. Dans les années trente la construction aéronautique, est apparue comme employeur, avec la création au nord de Châteauroux de l'usine d'aviation Marcel Bloch de Déols. Cette activité s'est poursuivie de 1951 à 1967, pendant la période de la présence militaire américaine et de l'Otan, puis a subsisté jusque dans les années soixante-dix. (Didier Dubant)

1.2.2. Le contexte sociodémographique

La ville de Châteauroux compte 45 496 habitants en 2015 pour 48 187 en 2010 (source : Insee) et la communauté d'agglomération compte 73 617 habitants en 2015.

Première ville du département de l'Indre en nombre d'habitants (20% de la population départementale), elle est également la première ville de la région Centre-Val de Loire en densité de population (1741,5 habitants/km², 65, 8 habitants/km² à l'échelle régionale). La ville connaît une population en baisse depuis la fin des années soixante-dix (-16%) et elle comprend une part importante de personnes retraitées (31,7%) et un taux de pauvreté des ménages supérieur à la moyenne.

1.2.3. Localisation : un contexte local favorable en lisière du quartier historique et du centre-ville commerçant

Le musée, installé dans l'ancien hôtel Bertrand, est localisé en zone Uaa du Plan local d'urbanisme (PLU) de Châteauroux correspondant au cœur ancien de la ville ; et en secteur PUA de l'Aire de mise en valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de la ville de Châteauroux.

Le musée Bertrand est situé dans le quartier qui possède la plus forte identité patrimoniale de la ville, à proximité de l'église Saint-Martial, édifice le plus ancien de Châteauroux datant du X^e siècle, l'ancien couvent des Cordeliers datant du XIII^e siècle, la place Sainte-Hélène, unique place en France portant ce nom et implantée en l'honneur du Général Bertrand.

En contrebas de l'ancien hôtel Bertrand, parmi les rues qui l'environnent, se situe la rue de l'Indre, qui dès le X^e siècle polarise les activités de la cité (tanneurs, tisserands, drapiers, cordiers), à l'extrémité de laquelle s'élève le Château Raoul, ancienne forteresse érigée au X^e siècle et remaniée au XVIII^e siècle, où naquit le général Bertrand en 1773. Depuis, ce bâtiment est devenu le siège de la préfecture et du conseil départemental.

Des jardins de plaisir permettent d'agréables promenades pédestres dans ce périmètre patrimonial. La rue Grande, la plus ancienne rue commerçante de Châteauroux longe le musée et achemine vers le centre-ville.

De nombreux commerces de bouche accompagnent cette voie.

Le musée est proche du centre-ville et desservi par 5 parkings. Il est accessible à pied en un quart d'heure à peine depuis la gare.

Les axes routiers importants (Blois, Tours, Paris, Limoges) sont accessibles rapidement en particulier en direction de la capitale.

Les bus sont gratuits sur l'agglomération de Châteauroux.

Notons qu'actuellement, le musée n'est pas signalé sur le réseau routier, et très peu dans la signalétique de la Ville, ce qui constitue un axe d'amélioration à développer.

1.2.4. Les infrastructures éducatives et culturelles

Le musée est situé au carrefour d'établissements scolaires et de lieux culturels permettant d'envisager le développement d'un riche partenariat avec l'Education nationale et les équipements de la ville :

- L'enseignement primaire et secondaire

- 31 écoles maternelles et élémentaires
- 6 collèges
- 3 lycées dont l'ancien Lycée Impérial, actuel Lycée Jean Giraudoux et 2 lycées professionnels
- Ainsi que 3 établissements privés (école primaire, collège et lycée)

- L'enseignement supérieur

- Un IUT, Institut Universitaire de Technologie
- Une antenne de la faculté d'Orléans-Tours, spécialité : histoire, spécialité de la fac de Châteauroux ...
- Une école d'ingénieurs

- L'enseignement spécialisé

- L'école municipale des Beaux-Arts de Châteauroux
- Le Conservatoire à rayonnement départemental, de musique, de danse et d'art dramatique

- Les équipements culturels

- Le réseau des bibliothèques
- Scène nationale l'Équinoxe assurant la promotion et la diffusion des spectacles vivants
- Le cinéma d'art et d'essai l'Apollo, labellisé Recherche et Découverte, Jeune Public et répertoire
- La Maison des Loisirs et de la Culture (MLC) Belle-Isle, proposant de nombreuses activités socio-éducatives, sportives et culturelles
- La salle de spectacles MACH 36

1.2.5. Une synergie touristique et culturelle

Le musée est situé au carrefour de demeures historiques dans un rayon approximatif de 50 km dont beaucoup présentent des liens avec les collections du musée :

- Au nord :

- Parc et Château de Valençay/ le château du diplomate Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord (91049 visiteurs en 2017)
- Bouges-le-Château: demeure XVIII^e siècle du maître de forge de Marnaval.
- Villegongis: Château du Sieur de Barbançois,
- Vatan : propriété et ferme modèle de Ferdinand de Lesseps, fondateur du canal de Suez.

- Au sud :

- La Châtre: le musée de George Sand et le château d'Ars
- Nohant: la maison de George Sand (38 401 visiteurs en 2017)
- Nohant-Vic: fresques du XII^{ème} siècle de l'église de Saint Martin de Vic
- Neuvy Saint-Sépulcre: son église et ses fresques, fief de la famille Thabaud Boislareine

- A l'est :

- Issoudun: les nombreuses fermes du Général Bertrand : le Nil, le Caire.....
- Le musée Saint-Roch qui présente des collections du XX^e siècle (22 820 visiteurs en 2016 et 27033 en 2017)

- A l'ouest :

- Les communes de Saint Maur, Niherne, Villedieu,
- Les châteaux de Chamousseau (Propriété Thabaud Boislareine : lien de parenté avec le général Desaix),
- La Saura (ancienne propriété de la famille de Saint Cyr),

- Laloef (ancienne propriété du général Bertrand),
- Le château du Puy (Ratouis de Limay, cousin des Bertrand, ancienne propriété de Bertrand de Limay)

- *Un musée situé au carrefour de territoires naturels multiples :*

- La Brenne
- La Vallée Noire
- La Creuse
- L'Indre
- La Champagne Berrichonne
- L'Indre et Loire

2. LES COLLECTIONS

2.1 Présentation des collections

2.1.1. Historique des collections²

Le premier legs important constitutif des collections en 1844 est celui d'Henri-Gatien Bertrand (1773-1844)³. Né à Châteauroux, acteur de l'expédition d'Égypte où il se distingue à Aboukir, il participe aux campagnes napoléoniennes, il devient aide de camp de l'Empereur puis est nommé Grand Maréchal du Palais par Napoléon I^{er}, il le suivra dans ses exils à l'Île d'Elbe et à Sainte-Hélène. Il meurt à 71 ans dans une des chambres de l'hôtel qui porte son nom. Cette histoire permet d'expliquer la nature des collections qui se composent d'objets d'art et d'histoire ayant appartenu à Napoléon et au Général Bertrand principalement liés à la campagne d'Égypte et à la période d'exil à Sainte-Hélène dont une partie des manuscrits importants⁴ sont aujourd'hui conservés à la Médiathèque. Il faut souligner les correspondances de fonds avec la Médiathèque en termes de provenances et de sujets⁵.

Un autre legs en 1855 par Jean-Louis Bourdillon, collectionneur d'art, permet à la ville de s'enrichir d'un premier fonds beaux-arts comprenant une miniature d'après le célèbre émailleur Petitot ainsi que des objets d'art et de peintures du XVI^e siècle (deux copies dont un *Saint-Jérôme* d'après Corrège par Schedone) ainsi que de manuscrits importants conservés aujourd'hui à la Médiathèque (*Bréviaire de Paris*).

Des collections se constituent ainsi avant même la naissance du musée, ce qui provoque la décision d'ouvrir un musée en 1863.

Les dons et les legs n'ont pas constitué la seule source d'enrichissement des collections. C'est lors de la constitution du musée en 1863 sous l'impulsion du peintre et collectionneur Just Veillat que la ville s'engage dans une importante phase d'acquisition dès 1865 de peintures flamandes et hollandaises, enrichie par quelques dons et legs. Ce fonds a fait l'objet d'une étude et d'une publication en 2001⁶. Just Veillat fait également don de plusieurs peintures en particulier un rare *Portrait du jeune vénitien* datant du XV^e siècle. De 1866 à 1877, Émile Barboux succède à Just Veillat. En 1866, données par la nièce, la comtesse de Lancosme-Brèves et la petite-nièce de l'artiste, la comtesse de Lambert, entrent trois œuvres d'Alphonse Gaudar de Laverdine, premier prix de Rome en 1799, qui forment l'essentiel de son œuvre peinte connue dans le contexte de la période de la Révolution et du Consulat. Le musée bénéficie à cette époque de nombreux dépôts du ministère des Beaux-arts.

Le legs Bertrand est enrichi par le don de sa fille, Madame Thayer, en 1888, qui comprend un certain nombre de meubles I^{er} Empire ayant appartenu au Général Bertrand provenant du Château de Touvent (demeure de sa fille et de son gendre). Ce don comprend également des armes et objets ayant appartenu au Général Bertrand relatifs en particulier à sa carrière sous le I^{er} Empire. Elle s'enrichit également d'une collection de dessins et de lithographies constituée de quelques dessins des grands maîtres classiques et de l'époque I^{er} Empire (Poud'hon, Charlet, Vernet, Girodet).

En 1893, l'amiral Ribourt, militaire en poste qui tisse des liens avec le Siam et le Japon, lègue une collection constituée d'armes anciennes européennes ainsi que d'objets et d'armes extra-européennes qu'il convient d'inscrire dans le contexte des expéditions militaires (1854-1855, campagne de 1857) sous le Second Empire.

Entre 1880 et 1910, la politique d'acquisition du musée s'oriente vers les artistes vivants liés au Bas-Berry avec l'entrée d'œuvres d'artistes originaires de l'Indre ou faisant partie des cercles de sociabilité artistique du Berry. Cette politique d'acquisition s'inscrit dans le contexte de la présence de 1892 à 1935 d'un Salon des arts décoratifs et des beaux-arts à Châteauroux. Par des achats principalement et quelques dons entrent dans les collections des sculptures de Jean Baffier, Ernest Nivet, des peintures de Bernard Naudin, Antony Troncet et Fernand Maillaud, Georges Lorin et Allan Osterlind ainsi que des œuvres de paysagistes de la Vallée de la Creuse. Membre actif de la commission du musée, Georges Lenseigne, issu d'une famille de négociants et membre de la commission du musée, s'investit dans l'enrichissement d'œuvres exceptionnelles. *Sakountala* de Camille Claudel mais également des œuvres

² La liste des dons et legs du musée de Châteauroux est conservée aux Archives municipales (série 2L).

³ Le général Bertrand fait connaître au maire de Châteauroux sa volonté de léguer plusieurs objets ayant appartenu à Napoléon I^{er} dans une lettre du 7 juillet 1840.

⁴ La Médiathèque de Châteauroux, ancienne Bibliothèque de l'École Centrale créée en 1799 et devenue municipale en 1820, pour des raisons historiques dispose d'une collection sur le général Bertrand et sur Napoléon I^{er}. Une campagne de numérisation des manuscrits est actuellement menée et nombre de documents sont d'ores et déjà en ligne (<https://mediatheque.ville-chateauroux.fr/berry-patrimoine/patrimoine-en-ligne>). Elle conserve un fonds important complémentaire sur l'épopée napoléonienne, dont, provenant du Général Bertrand, *le Manuscrit des campagnes d'Égypte et de Syrie : 1798-1799 : mémoire pour servir à l'histoire de Napoléon* dicté par lui-même à Sainte-Hélène, publiés par le Général Bertrand, 1847 et l'*Encyclopaedia britannica* provenant de la Bibliothèque de Napoléon I^{er} à Sainte-Hélène

⁵ Sur le fonds patrimonial de la Médiathèque Équinoxe de Châteauroux, voir Nathalie Redin, *La bibliothèque de Châteauroux, un patrimoine à (re)découvrir* dans Arts et Métiers du Livre, mars-avril 2018, p.51-57.

⁶ Cat.exp., dir. Sandrine Le Bideau-Vincent, Fabienne Stahl-Escudero, *Peintures flamandes et hollandaises, collections des musées de Châteauroux*, du 23 novembre 2001 au 28 avril 2002, Somogy, Paris.

du sculpteur Ringel d'Ilzac sont offertes au musée. De même, contemporain des fouilles de la mission Gayet à Antinöö, Lenseigne œuvre pour le dépôt en 1904 d'un ensemble majeur constitué d'une « momie » mais également d'un ensemble d'objets et d'étoffes des IV^e et V^e siècles.

La collection archéologique régionale s'enrichit en 1913 d'un ensemble important de stèles gallo-romaines provenant de Saint-Ambroix. Des fragments de l'Abbaye de Déols et l'exceptionnel anneau d'or retrouvé dans un tombeau sur les ruines de l'abbaye entrent dans les collections.

Les collections de paysages impressionnistes ou post-impressionnistes de la Vallée de la Creuse par Armand Guillaumin, Léon Detroy, Paul Madeline ou, plus académique, comme Henri Jamet, sont enrichies par le legs Patureau-Baronnet d'une dizaine d'œuvres en 1921 qui comprend également pour les arts décoratifs, une collection de céramiques d'Avisseau et plus généralement des « suiveurs de Palissy ».

En 1921, Vivie de Régie, collectionneur et passionné de l^{er} Empire donne sa collection sur le culte de Napoléon l^{er} constituée de coupures de presse, cartes postales et d'objets post-napoléoniens de diverses qualités mais dont l'ensemble constitue une documentation complète en particulier sur l'iconographie de Sainte-Hélène mais nécessitant des mises en perspectives historiques.

Le don des descendants de la famille de Ferdinand de Lesseps en 1943, constitué d'un ensemble d'objets d'art et d'histoire ainsi que deux portraits en lien avec son travail sur le canal de Suez sous le Second Empire renforce la dimension historique des collections.

En 1969 et en 1976, les dons et legs d'Edmé Richard (1888-1969), collectionneur et bibliophile, descendant direct de Guillaume Thabaud de Boislareine, plusieurs fois député de l'Indre, arrière petit-neveu du Général Desaix, mort à Marengo, complètent les collections de quelques armes et objets de l'époque du Consulat et du l^{er} Empire ayant appartenu au Général et s'enrichit du reliquaire du baron Vivant Denon, mais également de portraits de famille et des représentations de la bataille de Marengo.⁷ Entre aussi une collection de peintures de François Charodeau et Auguste Borget, peintres originaires de l'Indre.

Sous l'impulsion de l'artiste castelroussin James Pichette, frère du poète Henri Pichette, la ville développe une ambitieuse politique d'acquisition qui s'oriente sur l'abstraction lyrique (Hartung, Mathieu, Miotte, Zao Wou-Ki) et le courant de la Nouvelle Figuration (Erro, Adami) enrichi par quelques dons d'artistes ou legs (James Pichette).

Parallèlement, la ville encourage la création contemporaine en créant en 1981 une biennale internationale de céramique se portant acquéreur d'œuvres de Claude Varlant, Michel Kuypers, Hayashi, Jean-Paul Gourdon, Claude Champy, Christina Guwang, portant ainsi la collection à un niveau national.

L'association des amis du musée de Châteauroux contribue à l'enrichissement des collections.

2.1.2 Étude analytique des collections

La collection comporte environ 17 000 objets et recouvre des supports de différentes natures (beaux-arts, témoignages historiques, archéologie). Toutes les périodes sont représentées, de l'époque gauloise au XXI^e siècle, avec un accent très fort mis sur les XIX^e et XX^e siècles et sur les arts graphiques (plus de 20% de la collection). Une rapide présentation typologique des collections donne la mesure de sa diversité.

✓ **Archéologie régionale et patrimoine du Berry**



Le musée dispose d'une collection exceptionnelle de numismatique comprenant des monnaies gauloises dont un grand nombre de pièces frappées par les Bituriges, dit le Trésor de Moulins sur Cephons près de Levroux (Indre) (plusieurs centaines).

Le musée possède un ensemble remarquable de 19 stèles gallo-romaines (datation première moitié du III^e siècle) entrées dans les collections en 1913. Cet ensemble provient du même champ de fouille que celles exposées au musée du Berry de Bourges et au Musée d'archéologie de Saint Germain en Laye qui ont fait l'objet d'une publication⁸. Il faut ajouter un ensemble remarquable de statuaire gallo-romaine, un dieu Cernunos, un dieu gaulois au torque, une statue ithyphallique, quelques fragments d'architecture gallo-romaine provenant de la Ville de Déols. Les

fragments de l'Abbaye de Déols ont été mis en dépôt sur leur site d'origine. De même, le musée est riche de pièces remarquables du patrimoine du Berry : Châsse de Sazeray, anneau provenant de l'abbaye de Déols, panneau d'autel XVIII^e siècle provenant de l'église des Capucins à Châteauroux, chaise Gothique dite de Rabelais, plaques de cheminées (XVII^e siècle, Berry).

A noter : les collections sont pour la plupart visibles à l'exception des monnaies.

⁷ La Médiathèque de Châteauroux possède un fonds Edmé Richard complémentaire comprenant des ouvrages sur la Révolution et l'Empire, des manuscrits, des autographes du Général Desaix ainsi que de la documentation sur le Berry.

⁸ Gérard Coulon et Simone Deyts, photographies de Claude-Olivier Darré, *Les Stèles funéraires gallo-romaines de Saint-Ambroix* (Cher), un atelier de sculpture dans la cité des Bituriges, 2012, Vendoeuvres.

✓ **Les collections ethnographiques**

Ces collections sont constituées de pièces de mobiliers et d'objets participant à la vie quotidienne fin XIX^{ème} siècle, début XX^{ème} siècle. Les premières acquisitions s'inscrivent dans le contexte de l'intérêt pour les traditions et coutumes rurales et le régionalisme. Un dépôt important de la collection Panis complète ce fonds. L'ensemble des objets de l'outil à l'objet de vie quotidienne est représentatif de la ruralité en correspondance avec l'iconographie développée dans les œuvres de l'époque.

A noter : les collections sont visibles à la Maison des arts et traditions populaires mais également dans une salle du musée Bertrand

✓ **Antiquités Égyptiennes (époque byzantine)**

Les collections sont d'une très grande valeur patrimoniale. Constituées d'une « momie » copte d'homme dite du « Patricien » (corps desséché, textile) provenant d'une tombe découverte en 1903 par Albert Gayet (fouilles d'Antinoë). Elles sont constituées d'un lot d'étoffes du IV^{ème} et V^{ème} siècles provenant des tombeaux découverts à Antinoë, pendant les fouilles exécutées en 1902 et 1903 sous la direction de Mr Fayet (mauvais état). Elles sont également constituées de divers objets, couvercles de vases canopes, chaouabti, et sarcophage.

A noter : les collections sont pour partie visibles situées au second étage hors parcours car nécessitant des conditions particulières de présentation.

✓ **Souvenirs historiques relatifs au général Bertrand, à Napoléon I^{er} et au général Desaix**

L'apport de cette collection, numériquement faible, réside dans l'unicité et dans la rareté des pièces de grande valeur : bâton de Grand Maréchal du général Bertrand (celui de Duroc restant inconnu), habit de cérémonie et épées d'apparat de Bertrand, reliquaire de Vivant Denon, petit nécessaire de campagne de Napoléon I^{er}, sabre d'Aboukir, lit de campagne de Bertrand, canne à pommeau d'argent dans du bois de cercueil de Napoléon I^{er} offerte par Bertrand à son frère, quelques reliques provenant de l'ouverture de la tombe de Sainte-Hélène, la volière de Sainte-Hélène, les croix de la Légion d'honneur portées par Napoléon I^{er}, un morceau de la voile de la Belle Poule, des armes d'honneur de Desaix, de Ruby.



à son frère, quelques reliques provenant de l'ouverture de la tombe de Sainte-Hélène, la volière de Sainte-Hélène, les croix de la Légion d'honneur portées par Napoléon I^{er}, un morceau de la voile de la Belle Poule, des armes d'honneur de Desaix, de Ruby.

A noter : ces collections ne sont pas toutes présentées.

✓ **Autres souvenirs relatifs à Ferdinand de Lesseps et à l'amiral Ribourt**

Ferdinand de Lesseps : coffret honorifique contenant le brevet de citoyen anglais et nombreuses décorations honorifiques en lien avec son travail sur le canal de Suez sous le Second Empire témoignant de sa reconnaissance internationale, plan en plâtre du canal de Suez.

Amiral Ribourt, natif de Châteauroux : collections d'armes et d'objets de nature diverse essentiellement en lien avec les expéditions militaires sous Napoléon III et ses rapprochements avec l'Asie : une bibliothèque cochinchinoise incrustée rapportée par l'Amiral, des sabres japonais. Nombreuses armes extra-européennes mais également des armes et des pistolets de la période Directoire et Empire. Des généraux Soumain et Caillaut, le musée conserve des armes et diverses décorations dont des médailles coloniales.

A noter : ces collections ne sont actuellement pas toutes présentées.

✓ **La collection Beaux-Arts et arts décoratifs**

➤ *Un ensemble hétéroclite de qualité de peintures, de sculptures et de mobiliers (XV^e-XVIII^e siècle)*

- *Portrait de Jeune Vénitien* (1470-1490, école française ou hollandaise)
- 41 peintures flamandes et hollandaises, 57 en incluant les copies. Si le fonds reste modeste, il comprend quelques œuvres rares de Claes Jacobsz van der Heck, et *Un Seigneur et son cheval* de Thomas Hendricksz de Keyser (un des rares exemples de sa production dans les collections publiques françaises) et *Portrait d'homme à 32 ans* de Werner Jacobsz van der Valckert (seul exemple connu de son art dans les collections publiques françaises). Quelques rares dessins (Jordaens) et cuivres hollandais du XVIII^e siècle. Il a fait l'objet d'une étude ayant permis de les documenter⁹.
- Beaux-arts et arts décoratifs XVII^e et XVIII^e siècle : Mobilier XVII^e et majoritairement XVIII^e siècle, peintures de Jacques Stella, *Vierge à l'enfant*, copies d'après Hyacinthe Rigaud (*Le Duc d'Antin* et *Elisabeth d'Orléans*). Des peintures du XVIII^e siècle : *Portrait d'apôtre* de Jean Jouvenet, et attribué à Salvatore Rosa (*Saint-Pierre payant le passage*) et d'après Salvatore Rosa (*Cavalier*), peinture d'histoire (Jacques Courtois, *Choc de cavalerie*, Dandré-Bardon, *Tullie fait passer son char sur le corps de son père*, esquisse présentée en 1734 à l'Académie Royale de peinture pour son morceau d'académie).

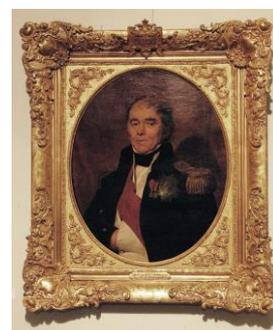
A noter : ces collections sont en partie présentées. Leur état de conservation est irrégulier et leur étude doit être approfondie.

➤ *Un ensemble permettant d'appréhender les beaux-arts au XIX^e siècle et en particulier l'iconographie au service l'image de Napoléon et son enrichissement par la légende.*

- Période I^{er} Empire : un ensemble d'œuvres d'art néoclassiques et préromantiques tout à fait intéressant : buste en marbre de Napoléon I^{er} d'après Antonio Canova (1757-1822), d'après Antoine-Denis Chaudet (1763-1810), et plâtre patiné de François-Joseph Bosio (1768-1845). On note les présences d'un buste par Joseph Chinard ou une miniature sur bague attribuée à Isabey (Napoléon I^{er}), un *Portrait de la Reine Hortense* d'après Gérard ainsi que des biscuits de la Manufacture Impériale de Sèvres (Napoléon, Joséphine).
- Parmi les rares dessins, le musée conserve trois études préparatoires de Girodet de Roucy-Trioson (1767-1824) pour *Napoléon recevant les clefs de la ville de Vienne* ainsi qu'un dessin, *Portrait de Napoléon à Saint-Cloud*. Le musée conserve un ensemble d'eaux-fortes de Vivant Denon, *Les quatre saisons* de Prud'hon. En complément sur la période : grandes toiles de Gaudar de Laverdine et de Pierre-Louis Delaval, œuvres de Girodet et Louis-Léopold Boilly.
Le musée possède quelques exemples de mobilier Empire et des objets d'art numériquement faible parmi lesquels un vase en porcelaine doré de la Manufacture Dihl ou des candélabres retour d'Égypte, psyché, coiffeuses Empire pour homme et femme, barbiers Empire et pendules.
- Le XIX^e siècle après le I^{er} Empire :



Cet ensemble est assez mal étudié, il comprend de nombreuses œuvres de la période Restauration et Second Empire (Hersent, Stubinitzky, œuvres de et d'après Winterhalter) dont certaines issues d'un fonds d'œuvres académiques exposées au Salon et envoyées en dépôt à Châteauroux. Des œuvres en lien avec l'iconographie de Napoléon I^{er} complètent ce fonds (*Napoléon à cheval* par Alfred Émilien Nieuwerkerke, *Les derniers moments de Napoléon* (1866) par Vincenzo Vela). Nombreux éléments de commémoration dont maquettes de monuments, médailles, dédiés à Napoléon, ses campagnes, et généraux. Les collections du musée permettent aussi par une très riche iconographie d'aborder le traitement de la légende impériale : objets séditieux, gravures, céramiques, statuettes et tableaux représentant non seulement les généraux (Bertrand, Desaix) mais évoquant également Napoléon I^{er}. Un fonds permet de



⁹ *Peintures flamandes et hollandaises*, sous la direction de Sandrine Le Bideau-Vincent, historienne de l'art et Fabienne Stahl-Escudero, attachée de conservation du patrimoine - Introduction de Jacques Foucart, Châteauroux, Somogy, Paris, 2001.

présenter les grandes étapes du mouvement de l'Orientalisme au XIX^e siècle : gravures d'Engelmann, photographies de F.Moulin, peintures de Frère, Decaen, Lottier, Lepic, Ziem....

A noter : ces collections sont en partie présentées. Leur état de conservation est irrégulier et leur étude doit être approfondie.

➤ *Un ensemble beaux-arts et arts décoratifs révélant les rapports entre Paris et le Berry sous la Troisième République*

- Des portraits et études de François-Auguste Charodeau
- Des peintures de Bernard Naudin traitant de l'Histoire *La Charge de Valmy*, *Le Sans-culotte assis*, *Le Hussard de la Mort*. Le musée conserve des reproductions et croquis de campagne au temps de sa mobilisation en tant que sergent durant la Première Guerre mondiale, il fut également illustrateur-affichiste pour brevet d'honneur et souscriptions diverses.
- Un dépôt du fonds d'atelier d'Ernest Nivet, ancien praticien de Rodin, rentré en 1995 mais non présenté, offre un témoignage unique sur la création en sculpture. Les collections du musée et le dépôt permettent d'aborder l'œuvre dans sa totalité et en particulier les différentes commandes publiques des monuments aux morts dans l'Indre.
- Sculptures, peintures et arts décoratifs : Camille Claudel, Ringel d'Illzach, Georges Lorin, Jean Baffier, Laure Coutan, Jules Carl, Frémiet, Nocquet, Jacques Maillat. Peintures d'Allan Osterlind, Fernand Maillaud, Bernard Naudin, James Bertrand, Alexander Harisson ainsi que du peintre Anthony Troncet, Henri Martin. Le musée conserve un fonds de médailles témoignant de l'essor de cette discipline au tournant du XX^e siècle commémorant la petite comme la grande histoire.
- Fonds Marinot, maître-verrier, essentiellement constitué de 400 croquis, études pour des verreries et pour la boutique Hébrard, fondeur qui ouvre au début du XX^e siècle une galerie pour vendre les sculptures qu'il édite (Pompon, Bugatti, Bernard...) et les artistes qu'il soutient.
- Collection de paysages impressionnistes ou post-impressionnistes de la Vallée de la Creuse par Armand Guillaumin et Paul Madeline, Léon Detroy.



A noter : Ces collections sont très peu exposées et leur documentation est à reprendre et à préciser.

➤ *Un ensemble beaux-arts et céramique de la seconde moitié du XX^e siècle*

- La collection couvre les années 1945-2000 et comprend un fonds significatif d'environ 70 peintures de grande qualité mais également de dessins et de lithographies d'artistes des courants abstraits dits informels et lyriques qui se sont développés après la Seconde guerre mondiale (Georges Mathieu, Fred nombreuses peintures de James Pichette, Hans Hartung et Zao Wou-Ki) ainsi que des artistes de la Nouvelle Figuration (Erró, Valério Adami).
- Une importante collection de céramiques constituée ces quarante dernières années en raison de la tenue d'une biennale de céramique à Châteauroux composée d'œuvres de Claude Varlant, Michel Kuypers, Jean-Paul Gourdon, Claude Champy, Christina Guwang, Jean et Jeannine Lerat. Plus récemment, le musée fait l'acquisition d'une œuvre du collectif Ravage posant un regard critique sur les campagnes napoléoniennes.

A noter : Ces collections ne sont pas exposées alors que les travaux des années 1970 prévoyaient un aménagement pour leur présentation révélant ainsi le manque de place dans la configuration actuelle du parcours.

Légendes : *Stèle de Saint-Ambroix*, première moitié du III^e siècle, inv.4353 ; *Habit de cérémonie du général Bertrand*, inv.822 ; *Gaudar de Laverdine*, *Ariane abandonnée*, huile sur toile, inv.1323 ; d'après Paul Delaroche, *Portrait du général Bertrand*, huile sur toile, inv.467 ; Ringel d'Illzach, *La Marche de Rakoczy*, plâtre patiné, inv.3408.

2.1.3. Statuts juridiques des collections

Le musée Bertrand est un musée municipal, labellisé « musée de France » et fonctionne en régie directe. La grande majorité des collections est propriété de la ville.

Le musée de Châteauroux bénéficie de dépôts de l'État dont les collections d'Égyptologie. En application de l'article L.451-9 du Code du Patrimoine (art.13 de la loi n 5-2002 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France), les biens des collections de l'État mis en dépôt avant le 7 octobre 1910 dans les musées de France appartenant aux collections territoriales, ont fait l'objet d'un transfert de propriété à ces collectivités. A Châteauroux, 38 œuvres déposées par l'Etat ont été transférées.

Des biens provenant de Touvent ayant appartenu à la mense archiépiscopale de Bourges sont remis à l'Administration des beaux-arts en 1910 et remis le 27 avril 1910 puis le 20 mars 1911 au musée de Châteauroux (source : inventaire provisoire). Ces objets figurent dans l'inventaire dit provisoire ainsi que dans l'inventaire rétrospectif établi à la fin des années quarante sans que leur statut ne soit clairement précisé. Ils ne sont pas recensés dans la liste des dépôts de l'État au musée de Châteauroux. Le musée doit entamer une recherche au sein des archives de l'Etat et des départements pour préciser le statut juridique de ces biens.

Un dépôt du musée du Louvre est un bien classé Musées nationaux récupération d'Hyppolite Béllangé (*Les Grenadiers*, 1821, huile sur toile, D.4383.1.).

Le musée dispose de dépôts provenant de collections de collectivités territoriales (Conseil départemental, dépôt Fontarce) et de dépôts provenant de collections privées (dépôt d'une société savante, l'Académie du centre, dépôt du fonds d'atelier d'Ernest Nivet avec promesse de donation et dépôt Panis et Balsan (conventions nécessitant d'être reconduites et actualisées). Des conventions ont systématiquement été établies lors des dépôts récents.

Le musée a lui-même mis en dépôt les fragments de l'Abbaye de Déols sur leur site d'origine en 2013 en vue des travaux de réaménagement de l'Hôtel Bertrand et de mise aux normes des salles d'exposition.

2.2. Inventaire et gestion des collections

2.2.1. Historique et état des inventaires

Le titre premier du décret du 2 mai 2002 pris en application de la loi n°2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France définit et rend obligatoire l'inventaire des biens d'un musée de France.

- *Les inventaires papiers sont constitués de la façon suivante :*

- Un inventaire dit provisoire commencé en 1864 et dont la numérotation s'achève en 1945, trois colonnes (numérotation, provenance, description) de 1 à 1794.
- **Un inventaire rétrospectif a été réalisé à la fin des années quarante par le conservateur Raymond Naudin pour intégrer les objets entrés dans les collections de 1864 à 1945, reprenant intégralement la numérotation de 1 à 5170 qui correspond au marquage actuel des œuvres.**
- L'inventaire réglementaire est tenu à jour sous forme de registre papier depuis 1946 jusqu'à 2010 avec une numérotation réglementaire. Il compte quatre volumes (avril 1946 au 20 mars 1954 ; 23 mars 1954 au 31 décembre 1965 ; de 1966 à 1999 et 2000 à 2010) renseignés par les conservateurs en charge de la responsabilité des collections. Les inventaires disposent de 18 colonnes

Une version numérique des volumes de l'inventaire avec indexation sommaire sous format PDF est en cours de finalisation. Tous les inventaires anciens ont été numérisés à l'exception de l'inventaire 2000-2010 et l'inventaire dit provisoire. Il ne s'agit pas d'un inventaire informatisé mais d'une copie numérique qui permet de ne plus avoir à manipuler les registres anciens, parfois abîmés, et d'en multiplier les points d'accès. **En 2019, le musée envisage une seconde campagne de numérisation des procès-verbaux du musée.**

- *L'inventaire informatisé depuis 2010 :*

Depuis 2010, le musée est passé à une gestion informatisée de l'inventaire.

Le logiciel Micromusée est utilisé par la directrice et les équipes pour inventorier les nouvelles entrées dans les collections. Tous les objets sont inventoriés dans le logiciel de gestion des collections.

Actuellement, l'inventaire n'a pas été totalement mis à jour depuis 2010 et il n'existe pas d'impression sur support papier des rubriques réglementaires saisies grâce à l'outil informatique.

Le musée est actuellement en cours de régularisation de son inventaire afin de se conformer à la législation en vigueur (arrêté du 25 mai 2004) en produisant une édition papier de l'inventaire réglementaire et en déposant une copie de sécurité aux archives municipales à la fin de l'année en cours selon les normes du Service des musées de France. Le logiciel micromusée (version 7) dispose d'un module spécifiquement développé pour cet usage conforme à la procédure de validation des modules d'inventaire mise en place par le Service des musées de France.

- *Les dépôts dont bénéficie le musée ont été consignés dans un Registre d'inventaire des dépôts incluant :*

- Un inventaire rétrospectif de 1864-1945. Les objets sont numérotés sans autre indice que la lettre D précédant le numéro.
- Un inventaire de 1946 à 1973 numérotation précédée de l'indice D et des deux derniers chiffres de l'année d'entrée
- Le musée ne conserve pas de registre entre 1973 et 2002.

Depuis 2010, le musée est passé à une gestion informatisée du registre des dépôts.

Les fiches de dépôts sont actuellement dans le logiciel micromusée, mais uniquement dans la base documentaire. L'édition d'un registre des dépôts informatisée reste à mettre en œuvre.

2.2.2. Le récolement décennal

Conformément à la loi du 4 janvier 2002 et au Code du patrimoine, les musées porteurs de l'appellation « musée de France » ont pour obligation de récoiler leurs collections tous les dix ans. Cette opération vise à contrôler la localisation des biens inventoriés, leur état, ainsi que l'exactitude des informations figurant dans l'inventaire.

- *La méthodologie adoptée*

Le récolement est assuré par une équipe composée de trois agents également en charge du conditionnement des œuvres et du réaménagement des réserves. Un agent est plus particulièrement en charge de la définition des tâches de récolement.

Des campagnes raisonnées de récolement ont été entamées **en 2010**, il a été décidé de procéder au récolement en partant des objets eux-mêmes et de leur emplacement actuel pour avoir l'information la plus juste. Chaque pièce fait l'objet d'une fiche de récolement et documentaire, chaque pièce est décrite, mesurée. Ce traitement s'accompagne d'une informatisation du récolement. Lors de l'acquisition du logiciel Micromusée en 2015, les fiches de récolement antérieurement informatisées ont fait l'objet d'une reprise de données dans le module documentaire.

Le récolement permet d'effectuer un important travail de fond sur les collections permettant d'améliorer les conditions de conservation et d'exposition, l'informatisation et la diffusion auprès du public ainsi que leur connaissance historique.

Jusqu'en septembre 2017 les objets non inventoriés retrouvés, notamment grâce à l'opération de récolement décennal, ont été intégrés à l'inventaire sous la forme normalisée prescrite par le Service des Musées de France (année – 0 – numéro d'ordre). Cette opération a cessé sur les recommandations de la DRAC afin de se concentrer sur la poursuite du récolement.

Un ensemble d'objets est non encore référencé. Il s'agit de collections d'histoire naturelle qu'il serait judicieux de porter à l'inventaire rétrospectif ou à une liste d'étude en fonction de l'évaluation des collections (une étude a été conduite par le Museum d'histoire naturelle d'Orléans en 2000) et des archives. Elles demandent une recherche de provenance.

Le récolement se faisant à partir de l'objet, il faudra attendre la fin des opérations pour avoir une vision complète de la collection (nombre exact d'objets) et établir, au vu de l'inventaire, la liste des œuvres non vues ou manquantes. Une liste des objets inventoriés deux fois identifiés durant les campagnes de récolement 2010 - 2018 éligibles à la radiation au motif de "inscription induite à l'inventaire" a été établie.

- L'avancée du récolement

En tenant compte du récolement effectué depuis 2010, ce sont à la fin de l'année 2018 **7065 biens** inscrits à l'inventaire qui ont été récolés, **soit 53 %**.

Les campagnes de récolement ont été dans un premier temps planifiées par zones principales **des collections du musée Bertrand** :

- L'Hôtel Bertrand : **1624 œuvres** récolées (terminé) de 2010 à 2013 auxquelles il faut ajouter les campagnes réalisées à l'occasion des expositions temporaires.
- La réserve principale située en dehors du musée : **5104 œuvres** récolées de 2013 à 2018 (en cours).
- La Maison des arts et traditions populaire (150 objets, à venir)
- Il est à noter que la Mairie abrite également des œuvres inscrites à l'inventaire du musée mais leur nombre devrait être assez restreint.

Pour la réserve principale du musée, une **procédure par typologie et par thème** a été mise en œuvre.

Les procès-verbaux de campagne sont réalisés chaque année depuis 2010 et ont fait l'objet d'une précision dans les données transmises depuis 2017.

Depuis 2010, la campagne de récolement est toujours en cours. **7 campagnes restantes ont été identifiées** d'une estimation numérique de plus de 3000 pièces.

Le récolement n'ayant pu être achevé dans les délais prévus par les textes, le musée devra s'assurer de la nécessité de demander un délai supplémentaire pour achever ce chantier qui permettra de repartir sur des bases saines pour sa deuxième campagne de récolement avec la mise en œuvre d'un plan de récolement.

2.3.3. Informatisation des collections

Le logiciel Micromusée fonctionne sur le mode client/serveur et le musée dispose d'une licence réseau de 5 postes.

Il permet la gestion de tous les aspects des collections :

- L'inventaire,
- la description,
- la documentation,
- la régie,
- le récolement.

Le but de l'acquisition en 2015 du logiciel Micromusée est de disposer d'un outil complet et performant en interne mais aussi de pouvoir diffuser ces collections le plus largement possibles :

- permettre une gestion de la régie des collections et de la documentation sur les collections (dans les 2/3 ans à venir)

- une meilleure diffusion des collections par le versement de fiches d'œuvres sur les bases nationales et la mise en ligne d'une base de données des collections.

Actuellement, une partie des collections est en ligne sur la base régionale de l'Association des musées du Centre.

En parallèle, le renfort d'un photographe permet au musée de se doter progressivement d'une couverture photographique de qualité pour ses collections.

2.2.4. La documentation des collections

Le musée dispose de dossiers d'œuvres qui restent à compléter et à trier. Les ouvrages de la bibliothèque se trouvent dans les combles dans un espace inadapté, étagères trop hautes pour accéder aisément aux ouvrages.

Les archives du musée se trouvent dans différentes salles des combles et dans le bureau de la directrice du musée. Actuellement, le travail en interne n'est pas facilité, l'actuelle organisation ne permet pas de retrouver aisément les documents ni de répondre rapidement aux demandes de renseignements.

Outre la nécessité de faire le bilan de la documentation existante (sur les œuvres des collections en particulier), il semble urgent de répondre aux normes de sécurité en déplaçant le lieu de conservation de la documentation et des archives du musée dans un autre espace.

2.3. Conditions de conservation et présentation des collections

2.3.1. Bilan sanitaire des collections

Le taux d'humidité et la température n'étant pas aux normes au sein du musée Bertrand, un bilan sanitaire doit être conduit afin de déterminer les priorités dans le cadre d'une campagne de restauration raisonnée. La non-conformité des normes de conservation n'autorise pas de nouvel accrochage des œuvres restaurées.

Notons l'état inégal des collections de sculptures des XIX^e et XX^e siècles et la situation des œuvres conservées en dépôt au sein de la cave du musée qui pourraient être transférées sous le contrôle d'un restaurateur agréée et après accord du dépositaire, au sein des réserves.

2.3.2. Muséographie et parcours de visite complexe et peu lisible

2.3.2.1 L'hôtel Bertrand

Organisation interne

Les espaces d'accueil à l'entrée principale du bâtiment sont insatisfaisants, trop étroits, ils ne permettent pas la disposition d'un vestiaire et l'accueil des groupes. Une boutique/librairie est installée dans une ancienne maison rue Grande à l'extérieur direct du musée et souffre d'une trop faible fréquentation. Les bureaux ainsi que la documentation sont installés sous les combles au second niveau du bâtiment. Le musée ne dispose pas d'espace pédagogique destiné à la pratique artistique ou à des ateliers muséographiques ni de salle aménagée à la jauge suffisante pour permettre d'accueillir des conférences.

Conclusion : Les espaces d'accueil et les circulations devront être repensés pour permettre une bonne utilisation des espaces d'exposition. Pour des raisons de sécurité, les espaces sous les combles doivent être libérés et repensés dans leur fonction.

Muséographie

Parcours de visite

Le circuit de visite actuel.

- Rez-de-Chaussée (01 à 014)
- Premier étage (101 à 120)
- Second étage (1 salle)
- Premier étage (122 à 127)
- Rez-de-Chaussée (018 à 024)

Le parcours de visite permanent se déploie sur 990 m². Les salles et espaces de présentation des collections et de circulation ont fait l'objet d'une numérotation. Le parcours au moins physique rend complexe l'appréhension des collections entre les différents niveaux du musée entre le RDC, le 1^{er} et le deuxième étage. Les dernières salles du 1^{er} étage sont actuellement réservées aux expositions temporaires occasionnant une rupture dans le parcours de visite qui se poursuit au rez-de-chaussée.

Notons que l'architecture intérieure de l'hôtel Bertrand conserve des éléments décoratifs (cheminée, grisailles) qui n'ont de liens ni avec les collections ni avec le parcours actuels mais en raison de leur intérêt patrimonial sont présentés dans l'audioguide.

L'absence de repères, chronologiques, pédagogiques et scénographiques est la carence la plus évidente.

Le rez-de-chaussée du bâtiment principal est consacré en grande partie aux collections napoléoniennes intégrant les souvenirs liés à la campagne d'Égypte : armes ayant appartenu au général Desaix, à Bertrand et à Napoléon I^{er}. Les anciens placards et passages servent d'écrin à des vitrines peu profondes et l'aménagement intérieur est sommaire. Dans une même salle, sont présentés les souvenirs liés à la vie de cour impériale comme le bâton du Grand Maréchal de Bertrand nommé à cette haute fonction en 1813 en remplacement de Duroc. Le reliquaire de Vivant Denon est présenté dans cette même salle ainsi qu'un ensemble de quatre toiles d'Alphonse Gaudar de Laverdine, formé dans l'atelier du peintre Vincent, appartenant à la tradition néoclassique et pré-romantique. Dans les salles qui suivent, différents portraits officiels et objets évoquent Bertrand ou Napoléon I^{er} à différentes périodes du XIX^e siècle. Le parcours se poursuit au rez-de-chaussée par l'évocation de la construction du canal de Suez sous le second Empire et se clôt avec la présentation d'objets ethnographiques sur la thématique de la cuisine berrichonne.

Le premier étage est consacré à un parcours beaux-arts du XV^e au XX^e siècle tout en étant ponctué par des souvenirs du général Bertrand et de Napoléon I^{er} et d'un « cabinet de curiosités » rassemblant des collections diverses du musée. Au second étage sont présentées les collections provenant des fouilles d'Antinoë associées à des gravures témoignant du goût pour l'Égypte. Au premier étage, le visiteur poursuit son parcours par la présentation d'œuvres liées à la représentation de personnalités locales et de courants artistiques de la fin du XIX^e siècle qui le mène à l'aménagement moderne du bâtiment qui accueille une salle sur la sculpture autour de Nivet et de Camille Claudel.

Le rez-de-chaussée de cette partie du bâtiment est consacré aux collections archéologiques puis aux sculptures et fragments d'architecture du XVII^e au XIX^e siècle disposés sur des socles sommaires sans aménagement muséographique.

Conclusion :

Le parcours n'affiche pas de parti pris réel car il a été conçu en tenant compte de la conservation des œuvres et de la configuration des pièces. Il n'est ni chronologique ni complètement thématique et la configuration des espaces impose une circulation complexe et une chronologie difficile à tenir. Dans la contrainte actuelle des espaces de l'hôtel Bertrand, il n'est pas possible de présenter les collections dans leur ensemble et dans leur richesse sauf à libérer de l'espace, à réduire le nombre d'œuvres et d'objets présentés au public et à clarifier le parcours en suivant un ordre méthodique pour le groupement et le mode de présentation des œuvres.

2.3.2.2. La médiation dans le parcours d'exposition permanente

- Audioguide :

- se loue à la boutique (extérieur du musée)
- la numérotation ne correspond plus à la présentation actuelle qui est chaque année modifiée
- très peu utilisé par les visiteurs

- Supports didactiques :

- Fiches de salles : très peu
- Cartels : un certain nombre de cartels sont manquants
- Des visites de groupes se font sur demande

2.3.2.3 La Maison des arts et traditions populaires (surface 125 m² et 4 salles d'exposition permanente)

La Maison des arts et traditions populaires présente à la fois des collections ethnographiques et des collections liées à l'impressionnisme dans la Vallée de la Creuse ainsi que des œuvres d'Ernest Nivet et Jean Baffier.

L'écriture muséographique n'est pas complètement définie et aborde différents aspects de la vie rurale mis en correspondance avec des objets représentés dans des tableaux contemporains sans faire ressortir de grandes

thématiques bien que certains sujets soient abordés (culture et transformation du chanvre et ses étapes de représentation). La présentation des collections beaux-arts est lisible à la seule lumière du territoire et l'on note l'absence de supports de présentation des collections et de supports d'informations.

3. LES BATIMENTS ET LES RESERVES

3.1. L'Hôtel Bertrand : un chantier prioritaire

Le musée est installé dans l'ancien hôtel Bertrand, édifié au XVIII^e siècle (1776-1778) à l'emplacement d'une maison acquise le 8 novembre 1769 par les ancêtres du Général Bertrand. Les plans furent dressés par Martin Gatien Bouchet (1714-1787), premier ingénieur du roi, grand-père maternel du général Bertrand. C'est lui qui entreprend la construction de cette demeure dans le goût de l'architecte Bélanger.

De 1807 à 1878 : transmission de l'hôtel par héritage à Henriette-Bouchet Bertrand puis à Henri Gatien Bertrand (1834), puis à Henri Bertrand (pas de modifications significatives du bâtiment). C'est là que le général Bertrand s'éteint le 31 janvier 1844.

De 1861 à 1894 : occupation de l'hôtel par la famille Dubois de la Sablonnière en location avec promesse de vente (pas de modifications significatives de l'hôtel).

De 1894 à 1901 : achat de l'hôtel par Raymond William de Coninck, travaux de modernisation et de mise en place de moyens de confort (chauffage central, salle de bain). L'architecte Dauvergne est chargé des réaménagements.

De 1901 à 1921 : vente de l'hôtel à la municipalité de Châteauroux et affectation à la résidence des autorités militaires puis l'hôpital militaire à la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, importantes transformations et rénovations intérieures du bâtiment principal, réfection des toitures, aménagement des abords. A l'ouverture du musée en 1921, des travaux sont entrepris pour ouvrir les pièces.¹⁰

C'est à partir de cette date que l'hôtel gagne en espace après suppression des écuries et destructions des maisons proches créant ainsi une cour d'honneur (pilastres de réemploi et grille d'honneur début XX^e siècle.)

L'ancien hôtel du Général Bertrand est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté du 14 mars 1944.

Propriété de la commune, le musée Bertrand est un ERP de type Y, classé en 4^{ème} catégorie. L'établissement est composé de quatre niveaux (sous-sol, RDC, R+1 et R+2) et de locaux situés en demi niveaux RDC/R+1, ancien coffre-fort de la famille Bertrand.

Surfaces :

La surface accessible au public est de 990m².

L'effectif public à raison d'une personne par 5m² : 198 personnes

Les plans sont joints en annexe 1.

3.1.1. Etat sanitaire du bâtiment

On note plusieurs incidents apparus ces vingt dernières années :

- 1960 : reprise des éléments architecturaux soutenant la terrasse (changement de pierres) ;
- années 1990 :
Infiltrations dans les murs de la rotonde sous la terrasse
Infiltrations au sous-sol, terre battue humidifiée côté chauffage
- années 2000 :
Affaissement d'un quart de la cour pavée à proximité de la loge et de l'entrée du musée.
Côté rue Dorée (section collections années 30), affaissement du plancher dans l'espace des années 30 au 1^{er} étage
- 2016 : côté terrasse, affaissement du plafond alors que le musée est ouvert au public provoqué par une fuite d'eau.

Ces incidents ont été suivis de l'intervention du Service de la Technique de la Ville.

¹⁰ Source : Laurence Chatel de Briançon, docteur en Histoire, étude historique de l'Hôtel Bertrand (juin 2005), archives du musée. L'état sommaire du fonds série M, édifices communaux, travaux et aménagements, archives municipales.

Un rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante a été réalisé avant travaux le 6 juin 2016.

Une analyse technique, état des lieux essentiellement visuel, a été réalisée le 9 octobre 2017 par Pierre Noé, architecte, économiste de la construction, notant des désordres structurels préconisait un diagnostic de la structure plancher et un diagnostic structurel (fissures sur le bâtiment contemporain).

Un diagnostic de la structure des planchers a été réalisé en janvier 2018 par l'entreprise B.E.STRUCTURE avec une préconisation de travaux, une étude structurelle était conseillée (Annexe 2).

Le musée a sollicité les conseils du service de la Conservation Régionale des Monuments Historiques pour préciser l'état sanitaire du bâtiment et finaliser la phase de diagnostic.

3.1.2. L'accessibilité du bâtiment

Aujourd'hui, le Musée Bertrand ne répond pas à la réglementation des critères d'accessibilité. Seul le rez-de-chaussée est partiellement accessible et principalement dans la partie contemporaine (années 70) du bâtiment.

Afin d'y remédier, un rapport de diagnostic accessibilité a été réalisé en date du 5 mai 2010 comprenant différents scénarios qui ont fait l'objet d'un chiffrage (Annexe 3).

De nombreux points de non-conformité ont été signalés au niveau du cheminement extérieur, de l'accès au bâtiment principal ouvert au public, de la circulation intérieure horizontale et verticale, de la signalisation et l'information, ainsi qu'au niveau du dispositif d'accueil et les équipements.

Différentes solutions pour rendre le bâtiment accessible peuvent être mises en œuvre permettant d'atteindre différents degrés d'accessibilité. Ces solutions doivent être évaluées avec l'ABF afin de se mettre en conformité avec la loi.

3.1.3. Les conditions climatiques

Aujourd'hui, les conditions climatiques au sein du Musée Bertrand ne répondent pas aux normes de conservation des œuvres. Trois thermo-hydrographes permettent de relever des données qui restent insuffisantes compte-tenu de la surface d'exposition. Le personnel en charge du récolement s'occupe de recueillir les données chaque semaine. Les données n'ont pas débouché ces trois dernières années sur une analyse.

De façon constante, ces dernières années, on relève de mauvaises conditions climatiques au sein de l'établissement.

Les relevés de température sont pris à trois points des bâtiments (rotonde au RDC, palier au 1^{er} étage et le bâtiment moderne (1^{er} étage).

De septembre 2018 à janvier 2019, les enregistrements montrent des variations importantes de température et de taux d'humidité relative :

- La température est quasi-systématiquement inférieure à 18° à cette période de l'année et pouvant descendre jusqu'à 14°

- Les amplitudes observées sont importantes allant jusqu'à environ 25% sur l'humidité dans les 5 mois analysés.

La mauvaise isolation du bâtiment provoque des variations extérieures d'humidité concordant avec celles de l'intérieur des salles.

En fonction des mois (sur le palier du 1^{er} étage, entre le mois de septembre et le mois de janvier, la variation est comprise entre 67%HR au mois de septembre et 28,5%HR au mois de janvier).

L'audit en matière de conservation préventive (1997) aboutit en matière de climat à la conclusion suivante : la stabilisation thermique et hydrique passe par tout d'abord par la restauration du gros œuvre.

Le peu d'informations dont on dispose actuellement appelle une grande vigilance pour mettre au plus vite des solutions temporaires (déshumidificateurs, humidificateurs...) en attendant la mise en œuvre de solutions pérennes permettant d'accueillir les visiteurs, les œuvres et le personnel dans des conditions.

3.1.4. Les conditions de sécurité vol et incendie

3.2. Maison des arts et tradition populaire

La Maison des arts et traditions populaires est un ERP de type PE (Y) de 5^{ème} catégorie.

Environ 150 pièces y sont actuellement présentées. Le site est exclusivement ouvert au public sur rendez-vous. Composée de quatre salles d'exposition permanente d'environ 105 m² et d'un espace d'accueil (19,81m²), soit un total de 125 m². Dans l'état actuel, une possibilité d'agrandissement permettrait un aménagement de 43 m² supplémentaire.

La Maison des arts et traditions populaires ne dispose pas de système de contrôle de la température et de l'humidité relative. Les collections imposent un contrôle des conditions thermo hygrométriques.

La Maison des arts et traditions populaires est équipée d'une alarme intrusion récente, qui répond à la même procédure qu'au musée mais ne dispose pas d'alarme incendie.

Notons que courant 2018, un début d'incendie a nécessité l'usage d'un extincteur et la venue des pompiers.

À noter : En raison de l'aspect « bricolé » de la muséographie renforcé par l'inadaptation du lieu (espace davantage privatif que public, plafonds bas, sols modernes, espace séparé par un couloir d'utilisation commune, absence d'un hall d'entrée), il est envisagé de ne plus utiliser cet espace.

3.3. Les Cordeliers : lieu des expositions externalisées

Les Cordeliers est un ERP de type T, classé en 3^{ème} catégorie.

L'ancien Couvent des Cordeliers, datant du premier quart du XIII^e siècle figure parmi les très rares exemples d'église franciscaine du XIII^e siècle, propriété de la commune et classé Monument Historique par arrêté du 24 juin 1932.

La programmation du Couvent des Cordeliers n'est pas uniquement liée au musée même si certaines expositions sont proposées par celui-ci. Cependant, les équipes du musée sont associées à la gestion et l'entretien du bâtiment (ménage, surveillance, régie technique, sécurité).

Audit de 1997 : Le site ne dispose pas de système de régulation de la température et de l'hygrométrie et l'étanchéité des fenêtres est à reprendre.

Il n'existe pas de données permettant d'analyser les conditions climatiques mais tout porte à penser que les normes ne sont pas respectées tant au niveau de la température que de l'hygrométrie.

Un système de vidéosurveillance à l'extérieur du bâtiment est relié au Centre de supervision urbaine.

Le système d'alarme incendie comprend des déclencheurs manuels mais on relève l'absence de détecteurs de fumée.

Le site est équipé d'une alarme intrusion qui répond à la même procédure que pour l'Hôtel Bertrand et La Maison des arts et traditions populaires.

3.4. LES RESERVES

4. LE MUSEE ET LES PUBLICS : BILAN DE L'OFFRE CULTURELLE

4.1. Les chiffres et analyse de la fréquentation du musée Bertrand

Les chiffres de fréquentation du musée Bertrand (site de l'Hôtel Bertrand) depuis 2013 montrent **une baisse quasi continue du nombre de visiteurs global passant de 12 503 visiteurs en 2014 à 8663 visiteurs en 2018 soit une diminution d'environ 30% qui pourrait s'expliquer notamment par une succession d'évènements** (programmation moins ciblée envers les scolaires et un large public, absence de développement des publics de proximité, communication restreinte, travaux de voirie).

La fréquentation du site de la Maison des arts et traditions populaires est très faible, car elle ne permet pas un accueil optimal et, pour cette raison, n'ouvre que sur rendez-vous.

Aujourd'hui, les données de la fréquentation du Couvent des Cordeliers ne distinguent pas clairement la programmation du musée de la programmation des autres manifestations, c'est pourquoi ces données ne rentrent pas dans les chiffres ci-dessus. Les critères de données statistiques doivent être repensés pour disposer à l'avenir de la fréquentation réelle liée à la programmation du musée.

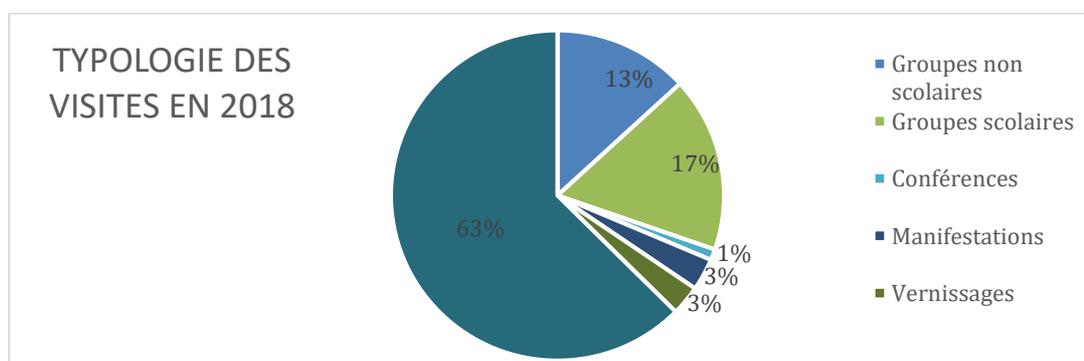
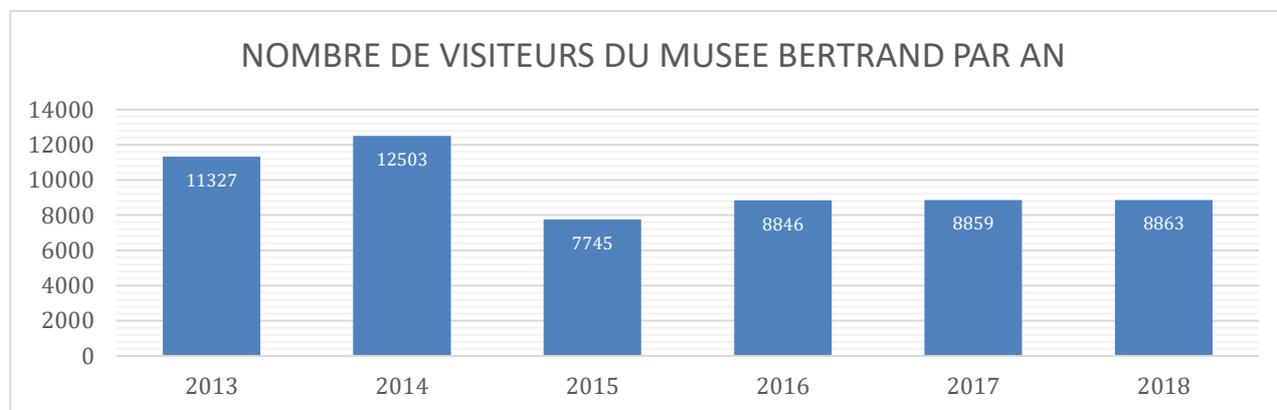
Le public individuel est difficile à identifier faute d'outils adéquats pour le connaître, il est toutefois possible de préciser la provenance du public composé à plus de 95% d'un public français (8209 entrées en 2018) dont une majorité provenant de l'Indre (4129 en 2018) et 446 entrées pour le public de touristes étrangers (298 en Europe et 148 hors Europe).

Le public scolaire représente plus de 10% de la fréquentation du musée Bertrand soit 1412 enfants et **direction auprès des enseignants mais il n'y a pas obligatoirement d'ateliers ou de visites proposés.**

Le musée accueille plus spécifiquement des classes de collèges et lycées, il faut noter la moindre fréquentation de classes de primaires qui demandent le développement d'une offre spécifique. En revanche, la fréquentation des classes élémentaires touche davantage la Maison des arts et traditions populaires.

Le musée Bertrand a accueilli en 2018 des groupes non scolaires à hauteur de 1090 visiteurs notamment du fait de l'exposition temporaire. La fréquentation a globalement augmenté nettement durant l'exposition temporaire Ernest Nivet doublant la fréquentation du musée Bertrand de juin 2018 à décembre 2018.

En 2018, deux conférences ont été organisées et ont réuni 88 personnes, parmi les manifestations (environ deux par an) la Nuit des musées a accueilli 150 visiteurs.



4.2. La politique des publics

4.2.1. Horaires et tarifications

4.2.1.1. Les horaires d'ouverture

Habituellement, tous les ans au mois de janvier le musée est fermé au public pour des nécessités d'entretien et de conservation.

Les horaires ont été pensés en fonction de la saisonnalité, avec une ouverture plus large l'été pour répondre au flux plus important de visiteurs, et pour répondre aux contraintes du personnel :

- D'octobre à mai : du mardi au dimanche de 14h à 18h
- De juin à août : du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h et les samedis et dimanches de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
- En septembre : du mardi au dimanche, de 10h à 12h et de 14h à 18h

À noter : Les horaires demandent à être simplifiés au regard des statistiques de fréquentation et redéfinis dans le cadre du projet.

4.2.1.2. La tarification du musée Bertrand

Depuis 1975, le musée est accessible sans avoir à acquitter de droit d'entrée. Par ailleurs, un audioguide est proposé au tarif de 4€. Un tarif unique par personne pour les visites guidées à destination des groupes (4€ par personne) ainsi qu'une tarification unique (plein tarif et tarif réduit) pour les concerts et animations thématiques. Il n'existe actuellement aucune tarification liée à une autre offre culturelle.

À noter : La tarification demande à être redéfinie en fonction de la programmation culturelle et des études des publics qui seront conduites.

4.2.1.3. La boutique et les espaces d'accueil des publics

Les espaces d'accueil du musée Bertrand se situent actuellement dans l'entrée de l'ancien hôtel particulier, ce qui est insatisfaisant pour le personnel comme pour le public.

La boutique du musée occupe un site extérieur à l'enceinte du musée (dans un bâtiment annexe à la sortie du musée) et n'ouvre qu'en fonction des disponibilités du personnel, elle n'est pas intégrée au parcours de visite. Toutefois, elle pourrait faire office d'entrée et de sortie pour les visiteurs permettant ainsi de dégager les espaces d'accueil de l'hôtel Bertrand en ayant reconsidéré le problème des vestiaires.

Le musée dispose d'un équipement modulable mais pas d'espace suffisant dans la disposition actuelle pour l'accueil des conférences ni d'ateliers pédagogiques. Pour cette raison, le musée a cessé d'accueillir des conférences.

La salle d'exposition temporaire se trouve au 1^{er} étage et empêche le déroulement fluide du parcours de visite pour le public.

Le musée ne dispose pas de vestiaire et prévoit trop peu d'aires de repos au gré du parcours.

Il sera nécessaire d'actualiser le règlement intérieur du musée à l'occasion de la rénovation.

4.2.2. L'absence de service des publics

L'article 7 de la loi 2002-5 sur les musées de France prévoit que « chaque musée de France dispose d'un service ayant en charge les actions d'accueil des publics, de diffusion, d'animation et de médiation culturelles. Ces actions sont assurées par des personnels qualifiés. »

À ce jour, il n'existe pas de service des publics et par conséquent il n'existe pas de politique de développement des publics ni d'offres culturelles structurées bien que le musée organise régulièrement des visites à la demande de différents publics conduites par l'agent en charge de la communication non spécifiquement qualifié pour les actions de médiation culturelle et par la Directrice des musées.

4.2.3. Bilan de l'accueil des publics

- *Les visiteurs individuels :*

Actuellement, le visiteur individuel n'a pas la possibilité de réserver une visite commentée.

- *Les groupes adultes :*

Les groupes sont accueillis en visite libre.

Au sein de l'établissement, seul un agent en charge de la communication accueille des groupes qui choisissent une visite commentée ainsi que ponctuellement la Directrice du musée.

D'autre part, il faut souligner que le musée travaille en collaboration avec l'Office du tourisme qui fait intervenir un guide-conférencier pour les visites du musée.

- *L'accueil des scolaires :*

Actuellement, l'accueil des scolaires se fait sur visites libres à partir de propositions étudiées avec la Directrice du musée. À la demande des professeurs, une visite guidée peut être mise en œuvre en essayant de l'adapter aux différents niveaux des élèves mais le musée ne conçoit pas de visites ni d'ateliers de pratique artistique pour les primaires, collèges et lycées au sein du musée faute de personnel pour préparer ses actions et les conduire. S'il n'existe pas de service éducatif à proprement parler ni de partenariat actif avec l'Education Nationale, le musée accueille de nombreuses classes qui viennent accompagnées du conseiller pédagogique départemental en arts visuels (Education nationale) et met en œuvre des dispositifs spécifiques. Ainsi, le musée a mis en place depuis septembre 2018 un partenariat avec le lycée Blaise Pascal consistant en **un dispositif de présentation d'œuvres hors les murs** intitulé « un jour, une œuvre ». Chaque mois, une œuvre est présentée dans les salles de CDI du lycée sous réserve de sa fragilité. Ce dispositif a suscité un grand intérêt et permis de mettre en contact le corps enseignant et les élèves avec les œuvres, introduisant une première découverte des collections. Le dispositif se clôt par la venue de la classe au musée Bertrand. Le musée accueille régulièrement des classes dans le cadre du dispositif « La Classe, l'œuvre » à l'occasion de la Nuit des musées.

Le musée ne dispose pas d'espace dédié aux ateliers de pratique artistique. L'accueil des classes se fait dans les espaces d'exposition permanente. Le musée installe et désinstalle les tables et chaises des ateliers à chaque venue de classe. Le public individuel est rarement confronté au public scolaire au moment de sa visite en raison de la fermeture du musée le matin. Les groupes d'enfants ne disposent pas de vestiaires dédiés.

- *Jeune public et famille*

Il n'existe pas de supports d'aide à la visite ni d'offres culturelles à destination du jeune public et du public famille. L'accueil du jeune public et des familles demande à être développé.

- *Les publics du champ social et les publics en situation de handicap*

Actuellement, le bâtiment n'est pas accessible aux personnes en situation de handicap moteur (à l'exception de quelques salles au RDC). Un agent en charge de la coordination des actions culturelles à destination des publics du champ social et des personnes en situation de handicap est placé sous la responsabilité directe du directeur de la culture de la Ville. En collaboration avec les équipements culturels (bibliothèques, scène nationale Équinoxe, école municipale des Beaux-Arts, musée) et avec le CCAS de la Ville et les partenaires du secteur social et médico-social, il est en charge du développement des publics empêchés. En 2018, une visite a été organisée sur le thème de la culture berrichonne à la Maison des arts et traditions populaires. De même, une rencontre inter-générationnelle a été organisée avec le sculpteur Didier Fauquet dans le cadre de l'exposition Ernest Nivet au musée Bertrand. Enfin, des visites du musée ont été organisées avec des partenaires santé et associations (Valentin Hüy).

En raison de l'absence de personnel formé et dédié, le musée ne peut répondre que ponctuellement et ne dispose pas d'offre culturelle (visite adaptée, visite libre, visite-atelier et projets spécifiques) et structurée qui permette de préparer et d'élaborer un projet de visite avec les partenaires.

4.3. Les travaux scientifiques

4.3.1 La politique d'exposition temporaire de 2016 à 2019

Le musée organise environ quatre expositions par an au musée Bertrand ainsi qu'une exposition l'été au Couvent des Cordeliers à l'exception de l'année 2018. Le choix des thèmes des expositions s'est toujours fait à partir des collections propres du musée et à l'occasion de partenariats avec d'autres institutions sur le territoire.

Le musée a accueilli entre 2016 et 2018 les expositions suivantes dont plusieurs ont fait l'objet d'une publication.

- En 2016

Dialogue ligne droite, ligne courbe

Napoléon encore et toujours Napoléon

Liszt de Paris à Budapest
Napoléon, Bertrand et le Berry
Au Couvent des cordeliers s'est tenue l'exposition *Rythme et Géométrie*

- En 2017

Alain Kleinman, Mémoires
Le bouton populaire au fil des siècles, du Haut Moyen-Âge à nos jours
Présentation du don de Jean-Luc Herman
Michèle Cirès-Brigand, d'une mémoire, l'autre
Au Couvent des cordeliers s'est tenue la 19^e Biennale de Céramique

- En 2018

Ernest Nivet et ses amis
Au Couvent des cordeliers s'est tenue l'exposition *Jacques Benoît Orly Sud*

4.3.2. Les acquisitions

La politique d'acquisition a été menée dans l'intérêt de l'enrichissement des collections et de nombreuses acquisitions ont bénéficié du soutien du F.R.A.M.

Certaines des acquisitions conduites ces cinq dernières années sont sur liste d'étude en attendant plus de documentation pour être présentées en commission scientifique régionale.

Thomas Salet, *Eye Trap*, acquis avec le soutien du F.R.A.M., 2011.8.1



4.3.3. La conservation préventive et la restauration

Des campagnes de conservation préventive ont permis de stabiliser les peintures anciennes en mauvais état de conservation (fixation des soulèvements).

Les campagnes de restauration ont concerné principalement ces sept dernières

années :

- Le nettoyage des peintures à l'occasion des expositions temporaires : dans leur ensemble les collections de peintures exposées dans les salles ont fait l'objet de nettoyage entre 2010 et 2018. La restauration des peintures a concerné 224 tableaux. Des restaurations plus lourdes restent à évaluer.

- La restauration du mobilier : le mobilier (38 meubles) a bénéficié de campagnes d'anoxie, d'identification et de restauration grâce à un partenariat avec l'AFPA de Limoges. Notons qu'une présence animale en semaine 5 (2019) sur du mobilier au sein des réserves a été repérée qui réapparaît toujours sur les mêmes pièces.

- La restauration des sculptures de plus grand format : *Marie Stuart* par Ringel d'Illzach, *Monument au général Bertrand* par Marochetti avec le soutien du F.R.A.R.

- La restauration de cinq pièces textiles ayant appartenu au général Bertrand dans le cadre de la valorisation du parcours permanent. De nombreuses restaurations ont bénéficié du soutien du F.R.A.R.



Des constats d'état sommaire ont été réalisés dans le cadre du récolement sur les fonds peintures et arts graphiques.

Un plan de restauration pluri-annuel raisonné reste à rédiger

4.4. Bilan sur la communication et les partenariats du musée Bertrand

À l'heure actuelle, le musée n'a pas d'identité de communication en propre : ni logo, ni charte graphique, ni territoire graphique.

On constate aussi un problème de dénomination du musée sur les différents supports existants (musée-hôtel, musées de Châteauroux, musée Bertrand...). Il est nécessaire de donner une identité au musée Bertrand.

Le musée dispose d'un agent en charge de la communication qui travaille régulièrement en lien avec un graphiste externe et des imprimeurs pour la réalisation des supports de communication réalisés et imprimés en externe. L'agent est également en charge de l'animation du réseau Facebook.

Monument au général Bertrand par Charles Marochetti, 1846, inv.3381, restauré en 2012

4.4.1. Les supports papier

Actuellement, le musée ne dispose pas de flyer de présentation. Une plaquette est en cours d'actualisation. Le service communication travaille régulièrement sur les cartons d'invitation et les supports destinés à l'affichage au sein de la métropole et diffuse l'information sur les sites du département et de la région. Par ailleurs, il n'existe pas de budget propre au musée consacré aux achats d'espaces publicitaires pris en charge par le service communication, les affichages se déploient dans les panneaux de la ville et de l'agglomération. Les cartels sont réalisés en interne.

4.4.2. Les supports numériques

Actuellement, il n'existe pas de site internet dédié au musée ni de page spécifique sur le site internet de la Ville mais d'informations émises sur le site et communiquées à l'Association des musées de la Région Centre-Val de Loire et au Conseil Départemental de l'Indre ainsi qu'aux offices de Tourisme.

Le musée dispose d'une page *Facebook* au nom des musées de Châteauroux comptant un nombre relativement faible d'abonnés (360) mais pas d'*instagram* ni de fil *twitter*.

4.4.3. La presse

Il n'existe pas de dossier de presse spécifique au musée. Le musée édite régulièrement des communiqués de presse à l'occasion des expositions. Il les communique aux médias locaux et nationaux et accueille les reportages TV, radio, de la presse quotidienne régionale. À ce jour, il n'existe pas de partenariats médias.

4.4.4 Les partenariats scientifiques et culturels

- Des partenariats scientifiques et culturels à développer :

La Direction Régionale des Affaires Culturelles, partenaire privilégié, apporte son soutien constant aux différents projets du musée ainsi que la Région Centre. Le musée Bertrand participe également aux actions conduites par l'Association des Personnels Scientifiques des Musées de la Région Centre notamment par la mise en ligne de ses collections sur la base de données du site internet de l'Association ainsi que par la participation aux expositions virtuelles.

Le musée a co-produit des expositions entre 2013 et 2014 : expositions inter-musée en 2013 et 2014 au musée Bertrand (en partenariat avec les musées de la Châtre, Guéret, Limoges et Eguzon).

Le musée a établi un partenariat avec l'AFPA (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes) de Limoges jusqu'en 2018 pour la restauration de ses collections de mobilier par les stagiaires de la section restauration.

- Des partenariats associatifs forts : le musée s'inscrit dans un riche tissu associatif

Le musée accueille les boîtes aux lettres et les sièges sociaux des associations suivantes :

- L'association des amis du musée ayant pour nom officiel « Les amis des musées de Châteauroux » fait partie de la Fédération Française des Sociétés d'amis de musée. Président : Christian Moreau. Elle comprend environ 200 adhérents et est hébergée au musée Bertrand. Elle édite un Bulletin annuel. Elle contribue notamment au rayonnement et à l'enrichissement des collections. Parmi les dons récents de l'association au musée, *Le Lieur* (vers 1906) d'Ernest Nivet (2017) et une lithographie aquarellée de Bernard Naudin datée de 1937 (2018).
- *Les Liztomanias* de Châteauroux ; Président : François-Roger Cazala. Chaque année, des conférences organisées par l'association sont présentées au musée.
- *Le Souvenir Napoléonien*, l'association française d'histoire napoléonienne ; délégué du Berry-Val de Loire (Jean-Michel Lavaud). Reconnue d'utilité publique en 1982. Elle comprend 3500 adhérents. L'association organise de nombreuses conférences qui rencontrent un grand succès. Le musée n'est plus en capacité d'accueillir leurs conférences l'accroissement des participants.
- *Le Festival de la voix*, association loi 1901, président : Régis Gatin.

A noter : Depuis 2017, la Ville s'inscrit dans le réseau des villes impériales (Association marque ville impériale) comptant 18 villes partenaires. La Ville inaugure au printemps 2017 un nouveau parcours historique et touristique permettant au visiteur de découvrir le musée Bertrand mais également le patrimoine lié à l'Empire au sein de la Ville (les collections de la Médiathèque, la place Napoléon).

La Ville de Châteauroux a adhéré à la Charte valorisant la vallée des peintres, une démarche de coopération entre la Creuse et l'Indre, qui débouche sur une politique active de promotion du territoire.

5. PERSONNEL ET MOYENS DE FONCTIONNEMENT

5.1 Le personnel : une restructuration nécessaire

Actuellement, le musée compte (hors chargée de mission) 18 agents à temps plein dont un agent à temps partiel 90% dont un de catégorie A, trois agents de catégories B et 14 agents de catégories C. Le personnel est le plus souvent multitâche et les fonctions restent insuffisamment précisées ne permettant pas toujours d'identifier la chaîne des responsabilités. L'autre lacune est l'absence de Service des Publics.

Il existe un organigramme divisé en trois pôles (« Administratif », « Sécurité/Accueil-surveillance », « Conservation/Exposition »).

Actuellement, les bureaux (conservation, administration, documentation) sont situés sous les combles du musée.

5.1.1. Le personnel scientifique

L'établissement est dirigé par Michèle Naturel, attachée de conservation du patrimoine (catégorie A).

Le passage d'un agent en catégorie B a permis en juin 2019 l'évolution vers un poste de régisseur des collections qui demeurerait un axe d'amélioration pour le fonctionnement du musée. Les moyens en personnel scientifique et de médiation sont actuellement insuffisants, il n'existe ni responsable des publics ni médiateurs culturels qualifiés pour mettre en œuvre un projet culturel de l'établissement.

L'équipe en charge du récolement et des réserves est constituée de trois adjoints du patrimoine en charge du récolement et un assistant de conservation du patrimoine en charge de la campagne photographique des collections dont le poste pourrait évoluer.

Un agent de catégorie C est en charge de la communication au musée et intervient ponctuellement sur les visites scolaires pour différents publics en l'absence de service des publics.

5.1.2. L'administration

L'administration comprend trois personnes : une personne en charge de l'administration générale (catégorie B), deux agents de catégorie C en charge du secrétariat, de la comptabilité et de la régie du musée dont un agent est mutualisé à 20% pour la direction de la Culture.

5.1.3. Le personnel technique

Le personnel technique comprend quatre personnes : une personne de catégorie B assistée de trois personnes de catégorie C.

Actuellement, le personnel technique est mutualisé sur demande auprès de la directrice du musée pour intervenir sur les différents équipements culturels de la direction de la Culture.

La mutualisation des services techniques dans les structures culturels de la ville (Cordeliers, Médiathèque, Musée, EMBAC) nécessiterait de préciser la **chaîne hiérarchique** directe et le mode organisationnel de cette collaboration transversale. En cas d'indisponibilité des équipes pour le transport des œuvres, cela pourrait représenter un coût économique important par la nécessité de faire appel à des entreprises spécialisées. Par ailleurs, il est nécessaire pour des raisons de sécurité, en cas d'évacuation d'avoir des agents sur place.

5.1.4. Gardiennage, boutique, surveillance et entretien

Le pôle accueil et surveillance comprend 6 personnes de catégorie C.

Le musée Bertrand dispose d'un gardien en charge de la boutique et un agent s'occupe de la coordination de l'équipe de surveillance.

Les équipes interviennent sur le nettoyage du musée Bertrand ainsi que sur le Couvent des Cordeliers (intérieur et extérieur).

À noter : Les missions des agents demandent à être structurées afin de correspondre aux besoins de fonctionnement de l'établissement. Les pôles mutualisés regroupés au sein d'une même direction visant à rendre plus opérationnelles et rationnelles les activités dépendent d'un choix de mode organisationnel qu'il convient de revoir. Il est nécessaire d'établir une refonte des fiches de poste et une réflexion est engagée sur l'évaluation des besoins en personnel compte-tenu de l'absence de Service des Publics.

5.2. Le budget

5.2.1 Analyse des budgets de fonctionnements depuis 2015

Sur les trois dernières années, le budget de fonctionnement est resté stable, il s'élève à environ 80 000€ à 90 000€ (hors frais de personnel), dont les principaux postes sont liés à la production d'exposition temporaire (commissaire, communication, catalogue, scénographie). Ce budget, dans sa globalité, assure le minimum de fonctionnement.

Les assurances pour les prêts sont imputées sur le budget du service juridique. Les collections ne sont pas assurées, la ville est son propre assureur et les dépôts ne sont pas assurés, les déposants sont leurs propres assureurs.

5.5.2. Budget d'investissement (voté valeur 2019) est de 13 500€ dont un volet restauration et acquisition à hauteur de 10 000€ qui a été mutualisé sur tous les services culturels. Le budget réservé à la restauration et aux acquisitions va en se réduisant.

À noter : Le projet nécessite la mise en œuvre d'un plan de financement pour la rénovation du musée Bertrand en fonction d'un coût prévisionnel qui sera déterminé par l'étude de programmation. Le budget de fonctionnement devra prendre en compte le pôle consacré à l'accueil des publics, et à une programmation culturelle dynamique et attractive associée à une politique de restaurations et d'acquisitions.

Le projet du musée Bertrand s'appuie sur le PSC qui oriente l'ensemble des politiques du musée : la définition d'un concept, la politique des publics et l'action culturelle, la connaissance et la diffusion des collections, la conservation et la gestion des collections ainsi que la définition des moyens de fonctionnement du musée.

1. LE CONCEPT

1.1. Redonner du sens au musée Bertrand

Le musée prend place dans un hôtel particulier du XVIII^e siècle, entre cour et jardin, construit par Martin Bouchet, le grand-père maternel du Général Bertrand (1773-1844) qui fut un fidèle de Napoléon I^{er}, et demeure toutefois peu connu du public. Afin de valoriser le rôle du musée dans la politique culturelle de la Ville, le projet scientifique et culturel (PSC) s'oriente vers un musée d'histoire et d'art faisant découvrir :

1. Bertrand dans la société de son temps, sous l'Empire et la Restauration, en mettant en exergue son ancrage national et sur le territoire, spécificité dans la Région Centre-Val de Loire (au sein de l'hôtel particulier)
2. La découverte de la riche vie culturelle et artistique en lien avec l'histoire du territoire et du musée sous la III^e République puis après la Seconde Guerre mondiale (au sein de l'aile moderne)

Pour atteindre cet objectif, tout le parcours du musée doit être repensé en prenant en compte le nouveau concept, les spécificités des collections et les particularités du bâtiment. De même, l'accompagnement au renouvellement muséographique sera repensé par un architecte du Patrimoine afin de valoriser l'hôtel particulier inscrit à l'inventaire des Monuments historiques en 1944 dans lequel le musée est installé.

Le projet muséographique devra s'adapter à la typologie des collections ainsi qu'à leur conservation. Il est indissociable du bâtiment et devra être adapté en prenant en compte ainsi son architecture et son histoire. Sa faisabilité fera l'objet d'une étude d'évaluation. Le lieu va pouvoir vivre et ne sera pas complètement distinct des collections mais en résonance avec le parcours et contribuer ainsi à une immersion des visiteurs dans l'époque.

La qualité de l'architecture du site et ses extérieurs constituent un atout décisif du projet et doivent donc être valorisés.

1.2. Un parcours chronologique, thématique et transdisciplinaire

Le parcours permet une ouverture culturelle à large spectre transdisciplinaire favorisant une diversité de publics et un partage de connaissances et d'approches (historique, ethnographique, technique et artistique).

Il se présente dans un ordre chronologique permettant de suivre certaines périodes historiques, divisé en trois temps forts, avec des espaces thématiques où les différentes typologies d'objets seront associées plutôt que d'avoir un parcours divisé en départements des collections.

Les trois temps forts abordés sont :

1) L'histoire impériale est traitée par des séquences historiques et Beaux-Arts, depuis la construction de l'hôtel particulier par le grand-père maternel du Général Bertrand jusqu'à la fin du Second Empire pour lui donner de la cohérence en incluant notamment le fonds Lesseps.

2) Châteauroux, un Centre culturel sous la III^e République et en particulier l'atelier d'Ernest Nivet qui a créé de nombreux monuments aux morts dans l'Indre, dont le fonds d'atelier d'environ 900 pièces doit être valorisé en synergie avec le territoire. Ce fonds d'atelier est à ce jour en dépôt au musée (une donation, voulue par sa petite-fille, Francesca Lacour, est en cours de formalisation, avec un inventaire annexé).

3) Châteauroux et les Beaux-Arts au lendemain de la Seconde Guerre mondiale : James Pichette, né à Châteauroux en 1920 et mort à Paris en 1996, et son frère le poète Henri Pichette, sont à l'origine des collections contemporaines du musée et d'un fonds complémentaire conservé à la Médiathèque. Les collections de céramique contemporaine sont un point particulièrement original à souligner.

A noter : seule une étude de programmation permettra d'envisager différentes solutions pour mettre en œuvre ce parcours au regard des capacités du bâtiment, du PSC, et de la programmation détaillée des

collections. Aujourd'hui, la surface totale du bâtiment est de 1300 m² qui doivent intégrer les espaces d'exposition ainsi que les espaces annexes.

Comme précisé dans le bilan, les collections du musée sont très vastes et encyclopédiques et l'enjeu est de clarifier l'offre culturelle. Comme les collections du musée reflètent les histoires du territoire sur cette période, le parcours sera un moyen pour dialoguer avec d'autres institutions patrimoniales : le musée d'Argentomagus, le site de Déols, Château de Valançay, Château de Bouges, Maison de George Sand à Nohant, musée George Sand et de la Vallée Noire à La Châtre, musée Saint-Roch à Issoudun, Maison de Balzac à Saché, le Centre de céramique de la Borne, le musée d'Eguzon.

Afin de valoriser les collections qui ne trouveraient pas leur place dans le parcours de référence, des mises en dépôts et des demandes de dépôt seront effectuées.

- peintures romantiques et premiers pleinairismes (1830-1860) en cours avec le musée de la Châtre
- objets archéologiques en pourparlers avec le musée d'Argentomagus à l'exception de l'ensemble des 19 stèles funéraires gallo-romaines provenant de Saint-Ambroix
- sculptures du XIII^e siècle avec le musée Charles VII de Mehun-sur-Yèvre
- *Portrait du Grand Arnauld* par l'école de Philippe de Champagne au Château de Valançay
- Quelques pièces céramiques nominatives par rapport aux villes d'Issoudun et de Blois
- collections d'histoire naturelle (en cours de recherches)

Par ailleurs, des collections ont vocation à être réinstallées dans leur lieu d'origine telles que la Chaire de Rabelais à l'église de Palluau en lien avec le depositaire (D.313), *Portrait anonyme* de Rabelais à la Devinière (inv.286), le mobilier de la chapelle de Touvent qui y retournerait une fois le lieu restauré (DRAC Monuments historiques) ainsi que l'œuvre d'Henri-Charles Sauvage, *Clôître abandonné* (1893), inv.2012.2.20.

1.3. Les objectifs du projet culturel

Le musée Bertrand est un musée de France situé dans le centre historique de la ville, à proximité de l'église Saint-Martial, édifice le plus ancien de Châteauroux datant du X^e siècle, l'ancien couvent des Cordeliers datant du XIII^e siècle, la place Sainte-Hélène, unique place en France portant ce nom et implantée en l'honneur du Général Bertrand.

• Renforcer l'attractivité du musée Bertrand

Dans le cadre à forte valeur patrimoniale de l'hôtel particulier inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques en 1944, l'établissement a pour objectif de renforcer son attractivité par l'apport scientifique et pédagogique du parcours, par la conservation et l'enrichissement des collections et la restauration du bâtiment ainsi que par une action pour les publics par le réaménagement d'espaces dédiés (entrée, boutique, espace pédagogique) et la création d'un service des publics. Le musée doit avoir une identité à travers sa communication scientifique et culturelle.

• S'insérer dans la vie de la cité en tant qu'équipement culturel structurant

Parallèlement, l'établissement constituera l'un des principaux acteurs culturels participant à l'animation du centre historique par la valorisation des patrimoines à destination de publics variés. Le musée a vocation à s'adresser en premier lieu aux habitants de son territoire naturel, Châteauroux et son agglomération, par le développement d'actions culturelles à destination des publics scolaires et de proximité : visites, actions participatives, pratiques artistiques...

• Contribuer à l'essor touristique et au rayonnement de Châteauroux et de l'agglomération

Conscient du rayonnement que peut représenter le musée pour la ville, membre du réseau des villes impériales et de la Vallée des peintres entre Berry et Limousin, le musée, de par l'identité de ses collections et leur vaste spectre historique, a pour objectif de contribuer à l'essor touristique de Châteauroux et des départements limitrophes et les villes rattachées à l'histoire impériale.

1.4. Un musée vivant et ouvert : *in situ*, hors les murs et numérique

1.4.1. Musée *in situ*

Par une programmation diversifiée d'expositions, d'actions culturelles, de conférences, de visites et d'ateliers de pratiques artistiques à destination des scolaires et du jeune public ainsi qu'une tarification adaptée, le musée favorisera l'appropriation du musée par le public de proximité.

La ville de Châteauroux a été sélectionnée **dans le dispositif « Cœur de Ville »** à destination des villes moyennes. Dans la stratégie que met en place la ville, le musée s'inscrit au titre de l'« animation des rues et du rez-de-

chaussée » du centre historique. Le renforcement de l'attractivité du musée participera à dynamiser le cœur de la cité et à valoriser le patrimoine avec pour objectif aussi de contribuer à l'essor touristique du territoire.

Le musée participe également à ce dispositif dans son lien avec la Place Sainte-Hélène et les Cordeliers. La mobilité dans la ville est favorisée par les bus gratuits et s'accompagne du projet d'améliorer la signalétique et d'harmoniser les trois sites de proximité du centre historique : Les Cordeliers, la place Sainte-Hélène et le musée. La signalétique du musée accompagnera le jalonnement dynamique des parkings en ouvrage afin de faciliter l'accueil des visiteurs.

A noter : La Maison des arts et traditions populaires (voir Bilan) a vocation à fermer, certains objets devraient trouver leur place dans le futur parcours de référence du musée, les autres seront conservés en réserve. Si le Couvent des Cordeliers (voir bilan) accueille depuis la fin des années soixante-dix des expositions d'art moderne et contemporain organisées par le musée Bertrand, aujourd'hui, son devenir en tant que salle d'exposition patrimoniale est remis en question au regard des réaménagements que cela nécessiterait pour répondre aux normes de sécurité et de conservation des œuvres. Toutefois, il peut être envisagé que le musée s'associe à certains événements culturels organisés au sein du Couvent des Cordeliers (type salon du Livre), tout comme il pourrait être associé dans le cadre d'événements organisés par le musée (colloque, conférence, projection...) pour accueillir le public.

1.4.2 Musée hors les murs

Compte-tenu du rayonnement des collections du musée Bertrand et de la volonté de les mettre à portée de tous publics, il est souhaitable que le musée poursuive activement sa politique hors les murs par les réseaux, par une action culturelle ciblée dans d'autres structures culturelles ou dans les écoles, dans la ville et aussi dans les zones rurales.

Ce concept de collections hors les murs permet de mieux faire connaître le patrimoine du musée qui traite de différents sujets nationaux et régionaux selon un point de vue scientifique et culturel par des co-productions d'expositions, par des découvertes de visites dans la ville ou les communes concernées.

1.4.3. Musée numérique

Le projet muséographique favorise une synergie entre les archives municipales et départementales (et départements limitrophes), les fonds patrimoniaux du réseau municipal des bibliothèques et d'autres services patrimoniaux sur le département et la région. Le musée doit avoir un site internet qui, au-delà de sa vocation de communication, répondra aux impératifs culturels en devenant un centre de ressources, et sera donc un vecteur de cette synergie. Dans un temps plus long, le musée devra développer des partenariats culturels entre différentes bases de données afin de valoriser la grande richesse des fonds auprès des chercheurs et du grand public. On cite en exemple le site *Parhistoire* répondant aux questions sur le patrimoine et l'histoire de Paris.

1.5. Scénario et réattribution des espaces

1.5.1. Une redéfinition du parcours

Le cheminement sous forme chronologique de la Révolution jusqu'à l'après Seconde Guerre mondiale évoque la redécouverte historique du général Bertrand et de la vie artistique et culturelle des XIX^e et XX^e siècles sous l'angle également de leur ancrage dans le département. Le nouveau parcours s'appuiera sur la richesse des collections et des provenances majeures des œuvres et des objets.

Pour compléter la visite et apporter des éclairages complémentaires aux visiteurs, il faut prévoir la présence du multimédia dans le parcours et l'accompagnement par un audioguide et QR Code pour donner les clefs de compréhension du contexte historique au public (cela correspond à un budget qui devra être pris en compte).

Différents temps de parcours seront ainsi possibles pour le visiteur selon l'apport pédagogique complémentaire qui lui est proposé. La richesse des collections permettra dans certaines sections un renouvellement de présentation du parcours de référence en fonction des impératifs de conservation.

Avant d'envisager la mise en œuvre du parcours, le scénario ne prendra vraiment corps qu'après la mise au point de la programmation scientifique des collections mentionnant l'ensemble des informations nécessaires pour chaque objet (numéro d'inventaire, support, dimensions, besoin en conservation préventive et en sécurité). Dans la partie ancienne de l'hôtel particulier, les décors conservés et leur mise en valeur devront aussi faire partie des prérogatives du parcours. Au fur et à mesure qu'il se précisera, des demandes de dépôts complémentaires auprès d'autres institutions pourront être formulées notamment auprès du Mobilier National en ce qui concerne le mobilier. Un conseil scientifique a été mis en place en mars 2019 et depuis il suit et participe à la réflexion sur l'intégralité du parcours du musée, depuis le scénario jusqu'à la programmation culturelle.

SÉQUENCE D'INTRODUCTION : CHATEAUROUX À L'AUBE DE LA RÉVOLUTION

SECTION : 1 - Découverte du berceau natal du général Bertrand

Cette salle permettra aux visiteurs de comprendre la situation géographique et administrative de la ville de Châteauroux à l'aube de la Révolution pendant que Bertrand se prépare à la carrière militaire au Collège de la Flèche.

SECTION : 2 - Grandes familles de la société berrichonne

Cette salle présente les portraits de la haute société installée à Châteauroux et dans le Département liés à la famille Bertrand, ou de proches connaissances et amis. Il s'agit là d'acteurs de la nouvelle administration territoriale comptant parmi eux de futurs notables d'Empire. Tous originaires de l'aristocratie ou occupant des charges d'État, esprits ouverts aux idéaux des Lumières, ils abandonneront leurs privilèges.

■ Eu égard à la complexité des alliances et des généalogies un apport numérique pourrait être envisagé.

SÉQUENCE : 1- ÉVOCATION DE L'HISTOIRE IMPÉRIALE À TRAVERS BERTRAND ET LA SOCIÉTÉ DE SON TEMPS

SECTION : 3 - Les Beaux-arts au tournant du XIX^e siècle : néoclassicisme et préromantisme

Le courant dominant est le néoclassicisme porté par la Révolution et l'Empire, il incarnera l'art officiel du règne de Napoléon. Les artistes puisent leur inspiration dans l'Antiquité et y trouvent des modèles de rigueur formelle et d'exemplarité du sujet. Les thèmes retenus sont d'inspiration mythologique ou historique, ou appartiennent au genre du portrait. Dans cette section seront présentées les œuvres contemporaines de ce courant dominant à travers certains des artistes qui se sont formés dans les ateliers de Vincent ou David : Gaudar de Laverdine, François Gérard, Girodet de Trioson ainsi que les paysagistes Joseph Vernet et Jacques-Antoine Vallin. Durant cette période s'amorce une nouvelle sensibilité pré-romantique.

SECTION : 4 - Henri-Gatien BERTRAND (1773-1844) : La Campagne d'Égypte (1798-1801)

Après une évocation de la formation militaire de Bertrand qui sort premier au concours d'entrée de l'École du Génie de Mézières en 1793, et de sa rencontre avec Bonaparte, cette section évoquera la campagne d'Égypte. Cette expédition à caractère militaire est une expédition réalisée à des fins socio-culturelles et économiques. La présence des anglais, intéressés par des objectifs économiques semblables à ceux des français et leur soutien aux mamelouks complique l'expédition. A la suite de la bataille des Pyramides en 1798, Bertrand est élevé au grade de commandant. En 1799, au cours de la Bataille d'Aboukir, faisant preuve de réactivité et courage (blessé deux fois), il se fait à nouveau remarquer de Bonaparte. Il est nommé colonel. Le musée possède un fonds unique pour évoquer cette campagne : Sabre d'Aboukir, selles et étriers orientaux ayant appartenu à Bertrand, armes de récompenses, médailles commémoratives autour de Desaix en Égypte, et cette section permettra de valoriser ce fonds.

SECTION : 5 - Henri-Gatien BERTRAND (1773-1844) : Général et Grand-Maréchal d'Empire (1804-1814)

Bertrand suit l'Empereur dans toutes ses campagnes, excepté celle de Russie. Devenu aide de camp de l'Empereur en 1805, il joue un rôle important dans différentes campagnes contre l'Autriche et se distingue à Austerlitz. Il accomplit un exploit en construisant, sur le Danube, un pont permettant aux armées françaises de passer sur l'autre rive et partout où l'on a besoin de lui, il couvre la retraite en protégeant les ponts...

Ses faits militaires et son rôle dans l'armée du génie s'accompagnent de distinctions et d'une montée en grade qui le place parmi les proches de Napoléon I^{er} ce dont témoigne encore son mariage avec Fanny Dillon en 1808, petite cousine de Joséphine. Mariage qui reçut « l'agrément de Leurs Majestés Impériales et Royales ». En 1811-1812, il est le gouverneur général des provinces illyriennes enlevées à l'Autriche. Il est nommé Grand-Maréchal du Palais en 1813 et dès lors ne quitte plus l'Empereur. Cette section mettra en exergue les distinctions reçues par Bertrand et le lien qui se crée entre Napoléon I^{er} et la famille du général Bertrand.

SECTION : 6 - Effigies officielles

Divers portraits à l'effigie de l'Empereur sont indissociables de sa médiatisation. Dès son ascension militaire et politique, Napoléon construit sa propagande en se faisant représenter sous forme de statues, et statuettes, de portraits dessinés, peints ou gravés, de reliefs, médaillons, médailles, monnaies, camées, intailles, céramiques populaires. Partout et à tous les niveaux de la société, l'effigie de l'Empereur est diffusée et cette section est exceptionnelle dans la multitude des supports présentés : depuis les trois bustes de Napoléon réalisés d'après Antonio Canova (1757-1822), Antoine-Denis Chaudet (1763-1810), et un plâtre patiné de François-Joseph Bosio (1768-1845) jusqu'au portrait miniature de Napoléon par Isabey enchâssé dans le chaton d'une bague en or, offerte par l'Empereur au baron Louis-Jean Desaix de Veygoux, son officier d'ordonnance pendant la campagne de Russie.

SECTION : 7 - Henri-Gatien BERTRAND (1773-1844), l'homme de la légende / Les exils et la vie politique au moment de la chute de l'Empire (Salle Louis XVIII)

Témoin de l'abdication de Fontainebleau, Bertrand suivit Napoléon à l'Île d'Elbe et revint en France avec lui. Fidèle encore, après Waterloo, il l'accompagna à Sainte-Hélène, d'où il ne revint qu'après avoir recueilli son dernier soupir. Ces exils susciteront une énorme floraison iconographique évoquée dans cette salle.

En parallèle, c'est au cours de l'exil sur l'île d'Elbe, lors des Cents Jours que la résistance anti monarchiste s'installe par le port d'accessoires dits séditionnels présentés dans cette salle.

Cette section évoquera les nombreux souvenirs de ces exils ainsi que l'iconographie qu'ils suscitent et un accompagnement sur la vie politique sous Louis XVIII à partir d'objets poursuivra l'aménagement de la salle.

SECTION : 8 - Henri-Gatien BERTRAND (1773-1844), l'homme de la légende / Retour d'exil de Bertrand en Berry (Salle Charles X).

Cette section met en exergue de nombreux documents d'archives de 1822 à 1828 évoquant le retour de Bertrand, sa popularité à Châteauroux, la représentation de sa résidence de Laleuf où il s'installe à son retour. Sur la scène nationale, après avoir été condamné à mort en 1816, sa condamnation est annulée en 1821, ce dont témoigne l'ordonnance du roi à propos de l'amnistie accordée à Bertrand, des rapports de police relatant les manifestations de sympathie à l'égard de Bertrand, article de « Le Constitutionnel ». La complexité de la vie politique fait l'objet de nombreuses caricatures politiques sous Charles X jusqu'à la Révolution de Juillet à partir de gravures dont le musée possède un fonds conséquent donné par la fille et le gendre du général Hortense et Amédée Thayer.

SECTION : 9 - Henri-Gatien BERTRAND (1773-1844), l'homme de la légende / Bertrand, acteur du Retour des Cendres

La Révolution de Juillet, l'arrivée au trône de Louis-Philippe (1830-1848) marque le retour de Bertrand sur la scène nationale et impulse le départ d'une carrière politique.

En 1840, le prince de Joinville, fils de Louis-Philippe, fut chargé du transfert en France de la dépouille mortelle de Napoléon. Des gravures seront présentées relatant les phases successives du Retour des Cendres auquel prennent part, entre autres, les généraux Gourgaud et Bertrand. C'est à ce dernier qu'incomba l'honneur de déposer l'épée d'Austerlitz conservée au musée de l'Armée sur le cercueil de Napoléon. Décédé en 1844, le Général Bertrand fut également inhumé aux Invalides.

La carrière politique de Bertrand dans le Berry sera traitée par l'exploitation d'archives (candidature aux élections législatives, exposés de ses idées politiques aux électeurs de Châteauroux sur la disparition de la Chambre des pairs, établissement des Libertés Publiques, économiques des deniers de l'État, liberté de la presse (son thème de prédilection) discours sur la « Liberté illimitée de la presse (1831) », sur la question des associations (1834).

SECTION : 10 - Reliques profanes et mémorielles

Peu de musées possèdent autant de reliques de la période impériale dont la collecte et la conservation prennent leur essor à l'époque romantique. Bertrand était chargé d'attester de l'authenticité des reliques collectées à Sainte-Hélène. La volière de Sainte-Hélène rapportée lors du Retour des Cendres et de nombreuses reliques, témoignages de cette épopée napoléonienne à laquelle Bertrand consacra sa vie, seront présentées dans cette salle.

Par ailleurs, un reliquaire d'exception réalisé par Vivant-Denon regroupe plus de 12 reliques en résonance avec les grands hommes de la Nation.

■ Plusieurs dispositifs numériques au sein des sections traitant du général Bertrand permettront des apports pédagogiques complémentaires et la présentation de documents d'archives.

■ Différentes sections accueilleront des pièces clefs des arts décoratifs : impulsés par le retour de la Campagne d'Égypte, développés sous l'Empire ou sous la Restauration.

SÉQUENCE : 2- EVOCATION DE LA RESTAURATION ET DU SECOND EMPIRE À TRAVERS LES ENFANTS DE BERTRAND ET LA SOCIÉTÉ DE LEUR TEMPS

SECTION : 11 - Hortense Thayer-Bertrand (1810-1889) et Amédée Thayer (1799-1868)

Hortense et Amédée Thayer, fille et gendre du général Bertrand occupaient une place importante dans le milieu pratiquant sous Napoléon III. Parmi les enfants du général Bertrand, Hortense s'est distinguée par sa religiosité et ses actions caritatives sur le territoire.

Cette section présente des portraits réalisés par Joseph-Désiré Court. Sur l'un de ces portraits datés de 1844, Hortense Thayer porte le deuil de son père décédé en janvier 1844.

■ Quelques textes en accompagnement : épisode d'Hortense à cheval : Imbert de Saint-Amand, Les Femmes des Tuileries. Napoléon et sa cour, Paris, Dentu, 1897, p. 161-162).

SECTION : 12 - Balzac et le Romantisme

Une section consacrée à Balzac nous fait partager ses amitiés artistiques sur le département de l'Indre dans lequel il fit plusieurs séjours comme par exemple à Nohant auprès d'une figure du romantisme, George Sand dans les années 1830. Il évoquera d'ailleurs dans ses correspondances avec Madame Hanska son séjour à Nohant.

Cette section présente différents portraits de George Sand et de Madame Hanska par des artistes du courant romantique dont le peintre Jean Gigoux. Ulrich-Richard Desaix, érudit berrichon, ami de l'écrivaine Zulma Carraud, originaire d'Issoudun et proche de Balzac, rassembla ces collections et en fit don au musée.

SECTION : 13 - Les grandes réalisations économiques : Balsan et Lesseps

Le développement économique est représenté par le saint-simonien Ferdinand de Lesseps (1805-1894) propriétaire d'une ferme modèle en Berry et qui fut à l'origine du percement du canal de Suez... Le musée conserve un fonds Lesseps important témoignant de son importance au plan du développement économique : coffret en or et un diplôme de citoyen de Londres, offerts par les anglais en 1870, pour la création du canal de Suez, ainsi que son bicornet et ses décorations, médailles commémoratives pour Suez et les différentes réalisations de Lesseps, maquette du Canal de Suez, médailles des expositions universelles. Le couple de grands industriels Balsan, fondateur de la plus importante manufacture du département et ultérieurement de renom national est présenté grâce à deux portraits d'Alexandre Cabanel, portraitiste officiel de Napoléon III.

SECTION : 14 - Orientalisme et exotisme dans le contexte des campagnes militaires et coloniales

La salle se divise en deux sections : Asie et Moyen-Orient en particulier l'Algérie.

Elle présente à travers des photographies et des peintures la vision autorisée de la plus importante colonie française sous Napoléon III, ainsi qu'un ensemble d'armes kabyles. D'autre part, la section sur l'Asie, fait place à la présentation d'objets rapportés au XIX^e siècle en cours d'identification dont l'origine s'inscrit dans le contexte des expéditions militaires et coloniales sous Napoléon III.

SECTION : 15 - Bronzes « napoléoniens » et iconographie impériale sous Napoléon III

La salle présente des bronzes napoléoniens, dont l'inspiration est nourrie par la légende impériale pour les sculpteurs Gérôme et Meissonnier. La tendance réaliste qui s'exprime est poussée à une étonnante quête de précision. L'ère industrielle en plein essor s'accompagne d'un certain nombre d'évolutions techniques conduisant à la diffusion à grande échelle d'une œuvre de petites dimensions à prix abordable pour une clientèle bourgeoise. Cette salle présente ainsi la multiplication des bronzes napoléoniens. Plus largement, elle évoque l'iconographie impériale sous Napoléon III.

SECTION : 16 - Ecole du Nord et Italie : reflet du goût des collectionneurs du département

Le musée possède des œuvres de très grande qualité des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles données par des collectionneurs du département qui par un choix exigeant permettra de refléter l'évolution du goût au XIX^e siècle.

SÉQUENCE : 3 – VIE ARTISTIQUE ET CULTURELLE SOUS LA TROISIEME RÉPUBLIQUE ENTRE PARIS ET BERRY

SECTION : 17 - Évolution des sciences et redécouvertes archéologiques

Le début du XIX^e siècle voit les prémices de l'archéologie égyptienne préparée par l'expédition militaire et savante d'Égypte (1798-1801), suivie du monumental ouvrage de la Description d'Égypte. Cette salle s'inscrit dans le contexte de la redécouverte d'Antinoé, création de l'Empereur Hadrien en 132 de notre ère. Dans le contexte des fouilles françaises menées sous l'égide d'Albert Gayet (1856-1916), entre 1895 et 1914, une momie d'homme, en fait un corps desséché dont le climat a permis la préservation, ainsi qu'un lot d'étoffes coptes présentant différents motifs : tabulae, paragaudes, clavi ou tête de clou, ont été attribués au musée de Châteauroux.

Une vidéo complémentaire sous la forme d'un film d'animation présentant les découvertes archéologiques d'Albert Gayet et la « coptomanie » réalisée en collaboration avec un égyptologue permettrait de comprendre le contexte de cette découverte.

Plus largement, le parcours présentera par un choix drastique des découvertes archéologiques réalisées sur le territoire départemental encouragées par la société des Antiquaires du Centre.

SECTION : 18 - Beaux-Arts, poésie, musique dans l'atmosphère décadente « fin de siècle » autour de Maurice Rollinat (1846-1903)

Fils d'un avocat de Châteauroux, poète et musicien, ami de George Sand, Maurice Rollinat fréquente dès 1871 les milieux artistiques et littéraires parisiens et connaît le succès en 1883 avec la publication des Névroses. Excédé par les critiques, il préfère se réfugier en Creuse. Cette section présente une sélection de poèmes et de musiques enregistrés de Maurice Rollinat ainsi que notamment les œuvres de sculpteurs proches du poète comme Ringel d'Illzach (1847-1919), ami de Rollinat et familier des cercles décadents. La section se termine avec la présentation du manuscrit La Nature rédigé après son retour en Berry conservé à la Bibliothèque municipale et illustré par le peintre d'inspiration symboliste André Des Gachons.

SECTION : 19 - Esthétiques impressionnistes et postimpressionnistes de la Vallée de la Creuse

C'est le peintre Léon Detroy (1859-1955) un peu plus jeune que les grands impressionnistes, qui fut l'un des premiers peintres modernes à s'installer dans la vallée de la Creuse en 1880 avant la venue d'Armand Guillaumin (1841-1927) en 1892. Ce dernier a réalisé plus d'un millier d'études et d'œuvres sur Crozant et travaille toute la journée en plein air exclusivement sur le motif. Il entraîne la venue de Paul Madeline (1863-1920) et Eugène Alluau (1866-1947). Au tournant du siècle, on assiste ainsi à une présence continue de peintres postimpressionnistes dans la vallée plus largement internationale avec les peintures d'Allan Osterlind (1855-1938) et de Wynford Duwhurst (1864-1941). Cette section présentera un ensemble de peintures de ces artistes pour certains encore méconnus.

■ extraits de correspondance de Léon Detroy et des titres de certains critiques de l'époque au sujet de la production de Detroy, Guillaumin, Monet etc.

SECTION : 20 - Exposition des beaux-arts et des arts décoratifs de Châteauroux

Une exposition se tient à Châteauroux à partir de 1894. Initiée sous l'impulsion de la commission du musée, l'exposition des beaux-arts et des arts décoratifs est le lieu de promotion des arts appliqués. Cette section permettra de valoriser les collections du musée Bertrand qui reflètent la diversité des expérimentations artistiques qui y sont représentées (sculpture, ébénisterie, poterie, peinture sur faïence et porcelaine, tapisserie, mobilier).

SECTION : 21 - Nivet, Claudel, Pompon : présence dans l'atelier de Rodin

À la fin du XIX^e siècle, l'atelier de Rodin accueille plusieurs collaborateurs et praticiens dont Ernest Nivet, Camille Claudel et François Pompon mais également Jean Escoula ou encore Victor Peter. C'est par l'intermédiaire de Georges Lenseigne, mécène et familier de Rodin, que le sculpteur Ernest Nivet est introduit dans l'atelier du maître. Georges Lenseigne joua par ailleurs un rôle majeur pour le musée de Châteauroux. C'est par son entremise que l'œuvre phare Sakountala de Camille Claudel est offerte au musée en 1895. Elle fut longtemps reléguée en réserve pour son écart avec les conventions. Durant cette période, l'œuvre s'est détériorée et en garde aujourd'hui des séquelles.

La section présentera les œuvres personnelles des collaborateurs de Rodin de cette époque ou en rapport et tendra à mettre en exergue le rôle du mécène Georges Lenseigne dans ce milieu.

SECTION : 22 - Le monde rural : naturalisme et régionalisme

Au tournant du XIX^e siècle, le monde rural représente quasiment la moitié de la population en France. Ernest Nivet s'inscrit dans le courant du réalisme et du naturalisme dans la sculpture qui apparaît dans les années 1880 prenant pour sujet le travail des ouvriers ainsi que le travail paysan (Paul Richier, Jules Dalou). Ernest Nivet produit des œuvres monumentales avec Le Faucheur présenté au Salon des artistes français en 1903 exprimant une impression de labeur continu. Dans une première partie, cette section permettra de saisir son esthétique réaliste attachée à la « vérité » du modèle et s'appuyant sur une recherche anatomique à travers des plâtres à grandeur qui ont très rarement été montrés au public : La Moissonneuse, Le groupe lié Les Moissonneurs.

Dans une seconde partie, cette section évoquera le projet artistique du sculpteur Jean Baffier (1851-1920), nationaliste et originaire du Val de Germigny. Celui-ci est tourné vers la célébration du Berry à travers des représentations fantasmées et pittoresques. Son antisémitisme et son adhésion aux théories d'Edouard Drumont sont notoires. Régionaliste, il est co-fondateur de la société des Gâs du Berry avec Edmond Augras (1854-1927) qui a pour objectif de rassembler tous les vieilles et cornemuseux de la région pour la sauvegarde du répertoire musical. Cette section se termine sur les collectes nationales se distinguant de ce régionalisme privé.

SECTION : 23 - Médailles modernes

Le développement de la médaille dans le courant du XIX^e siècle a été rendu possible grâce à différents facteurs dont la fin du monopole de l'administration dans sa fabrication et l'émergence d'une clientèle bourgeoise. À travers l'évocation de la figure de Jacques Balsan (1868-1956), membre de l'aéroclub de France créé en 1898 et appartenant à la dynastie des manufacturiers, cette section est consacrée à un pan de l'histoire de la sculpture de cette époque à travers l'art de la médaille. De par ses activités et ses intérêts, il rassembla une collection importante de médailles coulées. Cette section présentera un ensemble de médailles par Jean Dampy, Geneviève Granger, Ernest Nivet, Pierre Roche, Albert Bartholomé, Ovide Yencesse, Ferdinand Levillain, Hyppolyte Jules Lefebvre, François Rupert Carabin, Victor Peter...

SECTION : 24- L'atelier du sculpteur Ernest Nivet (1871-1948)

Cette section présentera le fonds provenant de l'atelier que Nivet occupa à partir de 1897 à Châteauroux, offrant un résumé des recherches du sculpteur. Tout au long de sa carrière, il mène des recherches plastiques qui le conduisent à réaliser de multiples études et versions, qu'il s'agisse de ses œuvres d'inspiration rurale ou du chantier des Monuments aux morts dans l'Indre. Cette section permettra au visiteur de découvrir le processus d'élaboration des œuvres, de la conception jusqu'à la réalisation, de l'étude en terre au matériau définitif à travers les différentes étapes de réalisation de l'œuvre que révèle ce fonds.

Il est possible qu'un des monuments réalisés par Nivet puisse être présenté à travers toutes les étapes de conception incluant le travail de collaboration avec l'architecte.

■ Un dispositif muséographique numérique permettra au public d'identifier les sculptures et apportera des éléments documentaires sur le riche contexte historique des commandes et leur fonction commémorative, la réception dans la vie politique locale et tracera la temporalité des œuvres.

■ Un dispositif sensoriel complètera l'approche de la connaissance de ce fonds.

■ Il serait pertinent de réaliser un film s'intégrant dans le parcours sur la biographie de Nivet et sa place dans la sculpture de l'époque (10 minutes) et qui soit diffusé dans un espace dédié.

SÉQUENCE : 4 – L'OUVERTURE DE CHÂTEAUX A L'ART CONTEMPORAIN AU LENDEMAIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

SECTION : 25- James Pichette et la céramique contemporaine

La vie culturelle de Châteaux s'est poursuivie après la Seconde guerre mondiale. Le fonds James Pichette forme un noyau autour de la notion d'abstraction gestuelle et expressive qu'il faudrait élargir à sa participation à de nombreuses collaborations artistiques avec le monde du théâtre et de la poésie parmi lesquels son frère Henri Pichette et Jean-Louis Barrault. En ce sens, il s'inscrit pleinement dans le monde des arts et lettres à Paris.

Châteaux poursuit cette ouverture à l'art contemporain en menant une politique d'acquisition unique dans la Région-Centre en matière de céramique contemporaine et internationale. Le parcours se clôt à travers un choix exigeant révélant l'ouverture de la céramique à la fonction sculpturale et son évolution technique.

1.5.2. Une nouvelle répartition des espaces et des fonctionnalités

Indépendamment des salles d'exposition permanente, le musée doit offrir d'autres espaces qui ont différentes fonctions.

- Tout au long du parcours, il est nécessaire de prévoir des assises pour permettre au public d'appréhender le propos des différentes salles et de prendre un temps de repos.
- Les bureaux administratifs intégrant un local de repos pour le personnel, une salle de réunion ainsi que la documentation et les archives situés dans les combles faisant l'objet d'un risque potentiel d'incendie, il est prévu de les déplacer au sein d'autres locaux disponibles à très grande proximité du musée (ce point sera étudié dans l'étude de programmation). Ce faisant, l'espace libéré, sous réserve des conditions de sécurité requises, pourrait faire l'objet d'un aménagement en salle d'expositions légères, par des présentations qui se renouvellent très régulièrement notamment pour montrer les arts graphiques (27% de la collection).
- Au sein des surfaces, il est nécessaire de prévoir un espace d'exposition temporaire de 200m² dédié à des expositions de plus grande envergure.
- L'entrée : elle doit être indépendante de l'entrée de l'hôtel particulier afin, tout à la fois, de ne pas nuire au caractère du bâtiment et de favoriser un meilleur accueil des publics ainsi que l'installation d'une billetterie. Elle devra prendre en compte la question des vestiaires et le réaménagement de la boutique actuelle qui ne doit pas être coupée du flux des visiteurs.
- La Ville prévoit d'utiliser des locaux libres en centre-ville et zone piétonne comme « **maison du projet** » durant les travaux plutôt que la boutique afin de favoriser une rencontre avec le public.
- La boutique pourrait ensuite prendre une autre attribution comme le logement du gardien qui permettrait de disposer d'une surface complémentaire par exemple d'y installer l'entrée ou autre.
- Aujourd'hui, bien qu'il ne soit pas nécessaire d'envisager la création d'un auditorium au sein des espaces du musée, il est souhaitable de disposer d'un lieu à proximité pour permettre d'accueillir un certain nombre de manifestations et répondre aux besoins d'une programmation *in situ*. **La proximité de l'ancien Couvent des Cordeliers** est un avantage. Il serait possible de l'utiliser en lieu d'accueil privilégié de la programmation des événements culturels du musée (colloque, concert, théâtre, conférence, projection) et non plus en lieu d'expositions patrimoniales pour des questions de sécurité et de conservation. Les autres établissements ou édifices permettant d'accueillir des conférences au sein de la ville ou de l'agglomération seront eux liés à une programmation hors les murs.
- Un atelier pédagogique de 50m² devra être étudié.
- Une réserve tampon interne au musée et adaptée à son exploitation doit être maintenue
- Les locaux techniques et un bureau de sécurité doivent être maintenus et intégrés au musée

2. LE PROJET

2.1. La rénovation du bâtiment : un chantier prioritaire

Le bâtiment est un chantier prioritaire, à la fois lieu d'accueil du public et lieu d'exposition permanente. Les fonctionnalités des espaces et les conditions de conservation doivent donc répondre à ces deux exigences d'accueil du public et de conservation des œuvres. Le bilan ayant clairement fait apparaître les insuffisances tant du point de vue de la régulation de la température et de l'hygrométrie que de l'état sanitaire du bâtiment, ce chantier devient prioritaire.

Un diagnostic d'accessibilité a été réalisé en 2010 portant à la fois sur le bâtiment et les abords, il convient de vérifier sa conformité avec la législation actuelle. Ce diagnostic devra être pris en compte dans l'étude d'évaluation conduite par un architecte du patrimoine qui intégrera la question de l'accessibilité du bâtiment.

Il convient de faire différentes études préalables à toute intervention permettant un chiffrage global et un échéancier des interventions à conduire par ordre de priorité. Le musée étant dans un bâtiment inscrit à l'inventaire des Monuments historiques, il est ainsi envisagé de conduire deux études **conjointement en 2020**.

En appui, le musée va demander l'intervention de la mission conservation-restauration sur la base OSCAR pour bénéficier de son expertise en amont de la rédaction du cahier des charges afin de prendre en compte les spécificités des collections.

2.1.1. Une étude d'évaluation par un architecte du patrimoine

L'objectif est de s'assurer de la conformité du projet avec les impératifs liés aux contraintes du bâtiment mais également, par les recherches qui seront conduites, d'intégrer le bâtiment dans le projet, en travaillant à la fois sur l'écrin et les collections.

Une étude d'évaluation par un architecte du patrimoine comprendra une étude patrimoniale et sanitaire, un accompagnement au renouvellement muséographique, un détail des restaurations clôt/couvert à envisager, ainsi qu'un chiffrage des travaux. Cette étude ne pourra aboutir qu'après avoir requis l'autorisation de la Conservation Régionale des Monuments Historiques. Cela nécessite de travailler à la préparation du cahier des charges avec les services techniques de la ville de Châteauroux, la Conservation Régionale des Monuments historiques et les services des musées de France. Tous les éléments documentaires : historique des travaux réalisés sur l'Hôtel Bertrand (services techniques de la Ville et archives), diagnostics existants, étude historique de l'Hôtel particulier et historique des prélèvements, PSC, seront transmis pour cette étude.

2.1.2. Une étude de programmation fonctionnelle, technique et muséographique

Menée **conjointement** à l'étude d'évaluation architecturale et structurelle, cette étude a pour objectif de définir (sur la base du parcours et du PSC), les espaces de présentation des collections, les espaces annexes ainsi que les dispositifs muséographiques et les conditions de conservation préventive inhérentes à leur constitution et à leur support. Cette étude a aussi pour mission d'établir la mise en œuvre du chantier des collections (remise en état sanitaire et conditionnement des œuvres, déplacement et stockage provisoire, calendrier de mise en œuvre du chantier de rénovation, chiffrage et compétences requises). Cela nécessite de travailler à la préparation du cahier des charges avec l'appui des services concernés du service des musées de France et du Centre de restauration et de conservation des musées de France (C2rmf).

2.2. Les collections

2.2.1. La gestion des collections

2.2.1.1 L'inventaire réglementaire : une régularisation prioritaire

L'inventaire informatisé et le registre des dépôts qui s'arrête en 1973 sont en cours de régularisation. La reconstitution de l'inventaire depuis 2010 est quasi achevée et les notices sont en cours de validation par la directrice du musée. Elle s'appuie sur l'expertise du Service des musées de France. L'impression selon les normes de la loi musées de France est prévue pour fin décembre 2019 afin de repartir sur l'année en cours.

Par ailleurs, les collections d'histoire naturelle non inventoriées ont fait l'objet d'un recensement avec la création d'une liste accompagnée de photographies dans le courant du mois d'août 2019 permettant de vérifier les provenances, les dates et les inscriptions afin d'en faciliter la délégation de conservation et le dépôt.

A noter : Certaines pièces portent un numéro, d'autres non, mais aucune ne figure sur les registres d'inventaire à l'exception des lépidochromies. Le rapport établi en 2000 de Laurent Péru préconisant d'en déléguer la conservation, a été transmis au Service des musées de France, qui attend l'envoi de la liste, afin de bénéficier d'une expertise sur ces collections et d'orientations possibles pour un dépôt. Le musée a reçu la visite de Michèle Lemaire, directrice du Museum de Bourges le 8 août pour bénéficier de conseils sur la méthodologie et les besoins en conservation. Une surveillance des collections par un restaurateur est prévue dès 2020.

2.2.1.2 Planification et organisation de la fin du récolement

Il convient de mettre en place une méthodologie nouvelle dès septembre 2019 afin de terminer le récolement réglementaire en décembre 2020 et de procéder aux opérations de post-récolement qui feront l'objet d'une délibération (liste des objets manquants, radiation des doublons de numéros d'inventaire, attribution d'un statut aux collections non inventoriées). Une fois que le récolement réglementaire sera terminé, il conviendra d'établir l'échéancier d'un chantier des collections et d'achats de matériel de conservation.

Une équipe de deux agents du patrimoine et d'une assistante de conservation, régisseur des collections, ayant la qualification documentaire pour l'opération de contrôle et de validation sous la responsabilité du chef d'établissement, est chargée du récolement des collections ainsi qu'un photographe ayant pour mission d'effectuer les prises de vue des objets simultanément à l'opération de récolement.

Au sein des réserves, les espaces sont numérotés mais les zones sont simplement indiquées par typologie d'objets. Sur une collection estimée à environ 17 000 objets, sept campagnes de récolement ont été programmées représentant un peu moins de 3000 pièces.

Domaine	Estimation numérique	Temps	Localisation
Arts graphiques	200	2 mois	réserve externalisée
<i>Militaria</i>	250	3 mois	réserve externalisée
Textile	400	1 mois	réserve externalisée
Mobilier et arts décoratifs	160	1 mois	réserve externalisée
Objets petits formats	1650	4 mois	réserve externalisée
Archives et livres anciens	500	3 mois	musée Bertrand
Arts et traditions populaires	200	2 mois	site extérieur, Maison des arts et traditions populaires
Total	3060	16 mois	

Contraintes techniques : il est nécessaire de fournir un PC portable à l'équipe en charge du récolement où le logiciel micromusée puisse être utilisé quel que soit le lieu (réserve ou extérieur).

Sur la base de la vérification sur pièce de l'objet, l'agent remplit le module récolement de micromusée. Il a un accès direct à la copie des inventaires. L'opération permet :

- l'identification
- la localisation
- la description de l'état du bien
- la vérification du marquage
- la vérification de la conformité de l'inscription à l'inventaire

Chaque campagne fait l'objet d'un procès-verbal.

2.2.1.3 Les opérations post-récolement

La fin des opérations de récolement donnera lieu en 2021 à des opérations de post-récolement sous la responsabilité du chef d'établissement :

- Les objets non marqués qui demandent des recherches complémentaires devront être marqués selon les normes en vigueur.
- La radiation des numéros non retenus pour les objets inventoriés plusieurs fois. Ils ont été identifiés durant les campagnes de récolement 2010-2018 et sont éligibles à la radiation au motif de l' « inscription induite à l'inventaire ».

- Les objets non inventoriés feront l'objet d'un inventaire rétrospectif et d'un marquage selon les règles à observer ou d'une inscription sur liste d'étude.
- La constitution d'un fichier des objets manquants permettra d'entamer les recherches avant signalement des disparitions constatées accompagnées de dépôts de plaintes.

2.2.1.4 La base de données documentaire et la diffusion des collections

Le musée Bertrand dispose d'une base de données documentaire sur micromusée qui dans un second temps sera complétée par les agents actuellement en charge du récolement.

Dans ce cadre, ils ont suivi plusieurs formations nécessaires à la diffusion ultérieure des notices sur les bases Joconde et de l'Association des musées du Centre. Il est nécessaire de procéder à différentes opérations de contrôle et de vérification avant de les verser sur différentes bases.

La fin de la couverture photographique devra être menée simultanément à ce travail. Les photographies devront être enregistrées sous différentes définitions pour répondre à l'ensemble des usages ultérieurs qui seront faits de ces clichés.

2.2.2. Les réserves du musée

Les collections en réserve sont conservées, depuis 2000, dans des locaux qui se trouvent au rez-de-chaussée de l'ancienne Maison du Peuple, construite à la fin des années 1930 par l'architecte Jacques Barge et inaugurée en 1939, à proximité du musée. 564 m² sont actuellement disponibles qui permettent de conserver et d'étudier 12 000 œuvres et pourront accueillir le fonds Nivet actuellement conservé dans la cave du musée Bertrand.

Actuellement, ces espaces et leurs fonctionnalités ne permettent pas d'en faire un centre de conservation et d'études des collections aux normes les plus récentes mais correspondent à des réserves qui répondent aux conditions élémentaires de conservation (régulation et contrôle du climat et de l'humidité), de sécurité et d'accès. Les collections sont regroupées par typologie et font l'objet d'une surveillance régulière. La réserve accueille régulièrement des chercheurs en présence du personnel.

Aujourd'hui, les espaces répondent aux besoins actuels de réserves du musée mais ne pourront pas accueillir toutes les œuvres présentées au musée dans le cadre des travaux de rénovation du bâtiment. Il faudra donc envisager une solution alternative pour cette durée qui fait partie des prérogatives de l'étude de programmation.

Cependant dans les réserves actuelles, plusieurs points sont à améliorer ou à contrôler :

- La question de la qualité de l'air pour les agents y travaillant,
- La question du conditionnement des œuvres et du mobilier de rangement parfois insuffisant ou inadapté, ce qui permettrait d'optimiser les espaces (les agents ont programmé plusieurs stages de formation « optimisation des réserves »).

Ultérieurement, à une date inconnue à ce jour, le Centre Culturel Racine, faisant l'objet d'une étude sur sa rénovation puis sa réattribution, il pourra peut-être être envisagé d'agrandir les réserves au sein de l'établissement sauf si la destination du bâtiment était contradictoire à la bonne conservation des œuvres. Si cette éventualité se précisait, il faudrait au préalable procéder à une étude d'évaluation des besoins de conservation, volume de stockage, traitement de l'air et de l'humidité, étude et restauration, pour arriver à terme à un Centre de conservation et d'étude, en s'appuyant sur l'expertise du C2RMF.

En attendant, dans le but d'optimiser les réserves actuelles qui arrivent à saturation, il serait souhaitable d'envisager des améliorations dans les espaces annexes, ainsi qu'une réattribution de certains espaces après le travail sur le récolement et sur la base de données documentaire.

2.2.3. Les différentes phases d'interventions en conservation préventive et restauration

- Bilan sanitaire des collections

Un tout premier travail de conservation préventive pourrait se faire durant l'année 2020 en partenariat avec l'École Talm-Tours : conditionnement pour transfert du fonds d'atelier d'Ernest Nivet (déposé dans la cave du musée depuis 1995) au sein des réserves externalisées, dépoussiérage, diagnostic en vue d'une priorisation des restaurations

par les élèves et le restaurateur chargé de leur encadrement. Ce premier travail permettra d'entamer la réflexion sur un regroupement et un choix d'œuvres permettant d'expliquer le processus créatif.

L'objectif est de conduire le partenariat jusqu'à l'installation de l'atelier Nivet au sein du parcours en le renouvelant annuellement pour l'avancée de la présentation du fonds en salle.

L'un des enjeux de la rénovation du bâtiment est l'amélioration des conditions de conservation des œuvres au sein des salles d'exposition permanente du musée Bertrand afin de mettre fin aux dommages provoqués par les fluctuations climatiques actuelles.

Dans un premier temps, il s'agit de prendre tout ou partie des collections dans le musée et en réserve pour en dresser le bilan sanitaire. Le musée entreprendra des campagnes de constats d'état et de diagnostics sur les collections (textiles, peintures, mobilier, sculptures) afin d'établir les risques et les urgences avant le déménagement et dresser ainsi un plan pluri-annuel de restaurations. *Il sera nécessaire de prendre en compte le futur parcours muséographique pour l'intégrer à l'échéancier.*

Il a été décidé que les crédits 2020 alloués à la restauration serviraient à enclencher ce constat d'état sanitaire et au traitement des urgences en restauration.

Pour l'ensemble de ce bilan, le musée va déposer une demande sur la base Oscar afin de bénéficier de l'expérience et de l'expertise du Centre de Recherche et de restauration des musées de France (C2rmf) pour avoir un appui et un conseil particulièrement sur les restaurations complexes.

Ce bilan permettra d'établir le plan pluri-annuel des restaurations entre 2020 et 2024. Une liste de restaurations prioritaires à effectuer est déjà en cours de constitution sur les collections historiques.

- Chantier des collections et déménagement

Le projet de rénovation du musée implique le déménagement des collections et l'évacuation de près de 1600 objets qui donnera lieu à un chantier des collections conduit en interne avec un appui logistique d'envergure pour les déplacements de pièces archéologiques et nécessitant un stockage provisoire adapté soit dans les espaces modernes du musée, sous réserve d'une intervention pour la maîtrise des conditions climatiques et en fonction du phasage des travaux, soit dans des locaux extérieurs d'ores et déjà identifiés aux normes de sécurité et de conservation exigées présentant un environnement constant pour les œuvres durant la période de stockage provisoire.

2.2.4. La politique d'enrichissement des collections

À partir de l'analyse des collections et de leur redéploiement, différents axes se détachent avec force dont l'enrichissement est à étudier au regard des collections nationales.

- Il s'agit de compléter les **collections historiques** par des choix exigeants et représentatifs notamment sur les pièces rares concernant le général Bertrand ou son époque en synergie avec le réseau des bibliothèques et les archives municipales.
- La **vie culturelle et artistique** sur le territoire de l'époque Empire à la Troisième République : la donation de l'important fonds d'atelier d'Ernest Nivet accompagne ce projet scientifique et culturel qui prévoit sa valorisation au sein du nouveau parcours. La politique du musée doit aussi s'orienter vers un enrichissement d'œuvres représentatives des contemporains de la vie culturelle de l'époque soit pour enrichir un fonds déjà existant comme les sculpteurs et peintres dans le cercle proche de Rollinat soit pour compléter un fonds, comme, à titre indicatif, des plaques photographiques de Jenny de Vasson (1872-1920) notamment dans son registre ethnographique du Berry, une ouverture sur des personnalités du monde artistique et littéraire en lien avec l'Empire comme Rodolphe Salis (théâtre d'ombres à sujet 1^{er} Empire) ou avec le territoire (l'un des plus célèbres de la Troisième République et natif de Châteauroux étant Albert Aurier) ou encore avec les collections et mécènes du territoire sous la Troisième République.
- **L'art moderne et contemporain** : il apparaît souhaitable de rechercher en premier lieu des dépôts des autres institutions culturelles permettant d'explorer les collaborations théâtrales et poétiques de James Pichette. Le fonds doit être enrichi par des acquisitions portant sur une diversité de productions tant picturale que littéraire ou cinématographique de la période des années quarante et cinquante qui sont très peu représentées dans le fonds, ce qui permettrait d'aborder l'évolution et l'étendue de son travail.

2.2.5. Une amélioration des conditions de sécurité et du plan de sauvegarde et d'évacuation des œuvres

Préalablement à toute intervention et rédaction, il est nécessaire de demander l'expertise de la mission sécurité et sûreté des musées de France.

Parallèlement, il est obligatoire de mettre en place un plan de sauvegarde et d'évacuation des œuvres en cas notamment d'incendie ou d'inondation. Pour cela, il faut définir un lieu temporaire d'accueil des collections qui pourrait être l'église Saint-Martial ou les Cordeliers et s'assurer que l'accès au lieu soit garanti. Le plan de sauvegarde indiquera les contraintes en fonction de la proximité d'interventions et des fonctions des agents. Il s'assurera du matériel et des moyens de transport et de logistique nécessaires.

Une fois la priorisation des œuvres réalisée par le chef d'établissement, il convient de travailler avec le SDIS de l'Indre pour sa mise en œuvre. En raison du projet de rénovation, il conviendra de réadapter le plan de sauvegarde avec le SDIS en fonction de la localisation des œuvres et de l'avancée des différentes étapes, durant les travaux et au moment de l'ouverture.

En dehors du plan de prévention des œuvres, il est nécessaire de mettre en place le plan de prévention des risques intégrant les conditions de sécurité pendant toute la durée des travaux.

L'étude de programmation doit inclure une réflexion sur une mise à niveau de la sécurité et de la sûreté du musée (exemple : vidéosurveillance). L'ensemble de ces sujets doit être transmis et intégré par les équipes du musée.

2.2.6. La recherche de partenariats scientifiques

Des consultations auprès de musées ou institutions spécialisées dans un domaine de collections sont en cours ou à prévoir :

- Les collections d'arts asiatiques qui feront l'objet d'une valorisation au sein du nouveau parcours sont actuellement en cours d'expertise par le musée Guimet avec l'objectif de préciser leur identification et leur provenance et de distinguer les grands groupes qui composent ces fonds et leur contexte de production.
- Le musée est en cours d'élaboration d'un partenariat avec l'École Talm-Tours avec l'objectif d'une meilleure connaissance des techniques employées par Ernest Nivet. De plus, si plusieurs études monographiques ont été menées sur l'œuvre d'Ernest Nivet¹¹, l'étude du fonds d'atelier pourrait être proposée à l'Université de Poitiers ou à l'Université de Tours ou bien à l'École du Louvre dans le cadre d'un mémoire de master de recherche à l'horizon 2020-2021 afin d'accompagner son placement dans le futur parcours et contribuer à la recherche scientifique.
- Les collections du Bassin méditerranéen doivent faire l'objet d'une identification sur les conseils du département des Arts de l'Islam du musée du Louvre et celles de l'Égypte Copte auprès du département des antiquités égyptiennes.

Par ailleurs le musée poursuivra des partenariats avec des institutions muséales détenant des collections similaires aux siennes.

2.2.7. Le développement de la documentation et de la diffusion numérique des collections

La richesse des collections très nourries du point de vue des archives et de la documentation permettra d'envisager à long terme la création d'un centre de documentation supposant au préalable le tri, le classement et le rangement des dossiers d'œuvres et des archives ainsi que leur numérisation pour une meilleure conservation.

A plus long terme, le musée pourrait proposer un espace de consultation de la documentation sur rendez-vous pour les chercheurs et pour le grand public. Comme le projet inclut la relocalisation de la documentation actuellement conservée dans les combles du musée, il est nécessaire de le prendre en compte dans le choix des locaux et leur classification.

De même, le poste l'assistant de conservation du patrimoine, photographe en charge de la gestion des images pourrait évoluer vers un poste intégrant la numérisation des archives et la gestion de la documentation du musée.

Une politique d'édition sur les collections permanentes serait ainsi favorisée.

2.3. La création d'un service des publics et le développement d'une offre culturelle

2.3.1. Une étude des publics mutualisée pour les six musées de l'Indre et/ou une étude spécifique au musée

Une étude des publics mutualisée entre les six Musées de France du département regroupant le musée de la Châtre, le musée de l'Hospice Saint-Roch, Argentomagus, le musée de la Chemiserie et de l'Élégance masculine, l'Écomusée de la Brenne, le musée Bertrand, permettrait d'interroger le rayonnement des musées de l'Indre, une

¹¹ Bertrand Tillier, *Ernest Nivet (1871-1948)*, Segquier, Paris, 2001, et Francesca et Lucien Lacour, *Ernest Nivet (1871-1948), vie et destinée d'un praticien de Rodin*, préface d'Anne Pinget, éditions Lucien Souny, Limoges, 2018.

réflexion pourrait avoir lieu sur des actions de communication en commun, les freins et les leviers de fréquentation sur le critère départemental.

D'autre part, une étude complémentaire spécifique au musée Bertrand de par sa situation à deux heures de Paris au sein d'une agglomération de plus de 75 000 habitants et accessible en train serait axée sur **une étude prospective des publics** prenant en compte sa nouvelle identité préalable à la réouverture musée afin d'affiner la connaissance et la prise en compte des futurs visiteurs du musée. Idéalement, cette étude pourrait être ajoutée à l'étude de programmation. Il est nécessaire que la personne en charge des publics ait pris ces fonctions pour suivre cette étude.

2.3.2. La création d'un service des publics

Les missions d'un musée de France sont définies par la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France, article 2 :

Les musées de France ont pour missions permanentes de :

- conserver, restaurer, étudier, enrichir leurs collections ;
- rendre leurs collections accessibles au public le plus large ;
- concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture ;
- contribuer au progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à la diffusion.

Au sein du musée Bertrand, il est prévu la création d'un service des publics pour l'accomplissement des missions éducatives et de diffusion qui sont dévolues à un musée de France. La structuration du service se fera par étapes, la première étant le recrutement d'un responsable des publics chargé d'initier une politique des publics et de définir les besoins. La deuxième sera le recrutement d'un médiateur culturel. La mission de ce service serait de développer une politique fine et articulée avec les autres acteurs culturels et sociaux et d'affiner les publics cibles. Des publics cibles ont été déterminés en correspondance avec des actions prioritaires qui doivent être prises en compte dans le projet et qui seront à renouveler ou à développer.

2.3.3. Le développement des publics cibles

Conduire une telle mutation amène au développement d'une politique des publics efficace. Le musée a vocation à s'adresser en premier lieu aux habitants du territoire : Châteauroux et son agglomération, par la mise en place d'actions culturelles à destination des publics scolaire et de proximité. Compte-tenu de la qualité de ses collections et de son parcours, le musée a vocation à s'adresser à un public national voire international et contribuer ainsi à l'essor touristique de la Région et du Département.

- Le développement des publics scolaires : il est important de prévoir des espaces spécifiques, avec un matériel adapté. La prise en compte de ce public passe également par la création d'un service des publics avec à moyen terme l'embauche d'un médiateur culturel dédié aux visites et aux ateliers de pratique artistique comportant une dimension pédagogique.

Le musée devra poursuivre son travail avec le conseiller pédagogique en art plastique de la DSDEN et avec les enseignants des différentes disciplines concernées par les collections du musée, en travaillant plus encore sur les dispositifs de l'Education nationale avec des actions durant la fermeture et à l'occasion de l'inauguration, nécessitant la mise en œuvre d'un calendrier et la création d'une offre de visites à destination des primaires, collèges et lycées.

Les collections et le futur parcours permettent de travailler sur des notions variées et de croiser les visites et ateliers de pratiques *hors les murs* ou *in situ* en collaboration avec d'autres structures culturelles :

- EMBAC (gravure, céramique, photographie)
- Archives municipales (apprentissage de la notion d'archives en lien avec les collections)
- Médiathèque (caricature, illustration, poésie)
- Equinoxe Grande Scène (décor théâtral, notion de déclamation, collaborations artistiques)

et *in situ* :

- Sculptures et peintures
 - Pour les CP et les maternelles en collaboration avec l'Association des maternelles, des micro-parcours pourront être créés sur des thématiques variées et, à plus long terme, après les travaux, des ateliers de pratique artistique pluridisciplinaire ou muséographique mis en œuvre ponctuellement et intégrés dans une journée.

- Pour les collèges et les lycées, il sera étudié la création de parcours adaptés et la possibilité de demander à l'Inspection académique de bénéficier d'un enseignant-relais peut-être en histoire afin de répondre aux richesses du musée sur ce plan.
- En visite libre, à la réouverture, il pourrait être envisagé la création d'un livret pour les enfants et d'un document correspondant pour les enseignants avec les points qui seront abordés en fonction des cycles. La programmation intégrera l'intervention d'artisans, restaurateurs, professionnels des musées, afin de mettre l'accent sur les métiers liés aux collections et au bâtiment.
- L'antenne de la faculté d'Orléans à Châteauroux et son cursus d'Histoire permettrait de développer dans un premier temps une sensibilisation aux collections puis des projets participatifs (par exemple sur le renouvellement muséographique des collections d'arts graphiques).

- Le jeune public : une première prise en compte du jeune public au regard du parcours permanent est indispensable. L'idée est plutôt d'orienter vers un support papier et graphique par exemple des enquêtes focalisant sur des détails des œuvres ou sollicitant l'attention des enfants par l'écoute d'un extrait vidéo ou d'un extrait sonore intégré au parcours. Le moyen de médiation n'est pas spécifique aux enfants mais l'enquête leur fait observer, regarder, écouter, différemment. L'enjeu est de toucher les familles, le musée pourrait apparaître sinon comme ennuyeux. **De plus, le support numérique peut être utilisé mais la première démarche du musée est de développer l'apprentissage de tous les sens pour savoir aborder une œuvre.** Les enfants se verraient remettre un souvenir du musée. D'autres actions (ateliers de pratique artistique, projection de films d'animation) complèteraient cette offre.

- L'appropriation par le public de proximité et le public prioritaire : le musée a pour ambition de développer une programmation culturelle à destination du public de proximité par des événements, micro-visites, tarifications dédiées, partenariats avec les autres structures culturelles de la ville telles Équinoxe Scène Nationale, le conservatoire à rayonnement départemental, la Médiathèque ainsi qu'en lien avec certains événements culturels de la Ville. Il cherchera à développer son travail culturel en direction des publics prioritaires en synergie avec la dynamique de la politique culturelle de la Ville et les associations tant patrimoniales que sociales. Les actions seront à coordonner avec l'agent mutualisé à la Direction de la culture qui travaille en partenariat avec les structures médico-sociales de l'agglomération.

- La prise en compte du tourisme culturel et des résidents secondaires avec un contenu de qualité et des opérations spécifiques (billets jumelés, tarification, traduction) : La Ville s'inscrit dans le réseau Ville Impériale qui induit un public touristique. D'autre part, le musée situé dans l'Indre et plus largement dans la Région Centre-Val-de-Loire se situe dans un territoire très riche en châteaux et monuments nationaux (Château de Valençay, Domaine de Georges Sand, Château de Bouges, Cathédrale de Bourges, Palais Jacques Cœur) et touche un public touristique dans lequel le musée doit se positionner d'autant qu'il concilie la qualité de l'architecture, à celle des collections. Enfin, le musée est à 30 minutes en voiture de la Vallée de la Creuse qui est habitée par de nombreux résidents secondaires majoritairement Anglais ou Hollandais et à deux heures de Paris. Cette prise en compte permettra de déployer une offre au sein des agences de développement du tourisme des départements limitrophes et plus largement régional et national.

L'étude des publics viendra affiner la segmentation de ceux-ci ainsi que les actions à mettre en œuvre prioritairement.

2.3.4. Une programmation culturelle diversifiée pendant et après les travaux

La programmation de l'année 2020 s'oriente sur une seule exposition temporaire consacrée aux collections de céramique et à des actions en partenariat avec les structures culturelles, sociales et éducatives de la Ville dans le musée se concrétisant par deux expositions à caractère pédagogique et des actions hors les murs dans des collèges et lycées techniques.

2.3.4.1 Un musée vivant pendant la période de fermeture

L'objectif est dans un premier temps, de définir une programmation hors les murs à destination du public de proximité et du public scolaire durant la période des travaux et à l'occasion d'événements comme le bicentenaire de la mort de Napoléon I^{er}. Cette programmation se déclinerait comme suit :

- Utiliser un local situé dans une zone piétonne déterminée de la Ville comme « Maison du projet » intégrant des vidéos, des interviews sur les métiers (architecte du patrimoine, restaurateurs, régisseur, conservateur,

historien, historien de l'art, étudiant Talm-Tours) ou des informations relatives au projet en partenariat avec le Service Communication de la Ville pour les vidéos réalisées. Des expositions dossiers soit sur panneaux soit sur écran et un lien sur l'Instagram du musée serait développés. Exemple : un parcours sur la statuaire dans la Ville en partenariat avec la démarche initiée par le Service et Patrimoine et Inventaire de la Région Centre-Val de Loire.

- Si le musée dispose d'un compte Facebook, l'ouverture d'un compte Instagram est fortement impactant sur le plus jeune public et pas uniquement comme relais des opérations en cours. Avant la création d'un logo, d'un site internet et d'une politique de communication accompagnant l'ouverture, il est fortement recommandé de définir une politique de communication sur le projet et dès à présent de préparer une ligne éditoriale et des contenus pour avoir un Instagram actif après l'étude de programmation en fonction des prérogatives de communication du musée.
- Bicentenaire de la mort de Napoléon I^{er} : Le musée risquant d'être fermé, il participera par des prêts à une importante exposition. Dans ce cadre, la Ville de Châteauroux pourrait accueillir un colloque réalisé en collaboration avec le musée de l'Armée et la Fondation Napoléon. De plus, la communication sera relayée par ces deux institutions. A cette occasion, un projet pourrait être mené avec les Scolaires et la population impliquant la vie locale dans le projet.
- Il sera possible de prévoir une action « hors les Murs » durant le temps des travaux avec le conseiller pédagogique arts plastiques DSDEN et de développer cette action avec les autres conseillers pédagogiques notamment autour des métiers du patrimoine.
- La programmation « hors les murs » du musée veillera à impliquer le très riche tissu associatif avec l'Association des amis du musée, le Souvenir Napoléonien, l'Académie du Centre, les Amis du Vieux Châteauroux, et des acteurs du champ culturel qui pourraient participer au projet « hors les Murs » en organisant des échanges et rencontres et des actions culturelles (historien, historien de l'art, anthropologue, collectionneur, etc.) dans les différents lieux d'accueil (Chapelle des Rédemptoristes, Café Équinoxe...) en lien avec une étape du projet ou une exposition-dossier permettant de faire du projet un véritable « outil culturel ».
- Le musée veillera à s'inscrire dans les Journées nationales (Journées nationales de l'architecture, Journées nationales de l'archéologie, Nuit européenne des musées, Journées européennes du patrimoine, etc.) durant la durée des travaux pour montrer son adhésion à la vie culturelle nationale.

L'édition d'un programme semestriel nécessaire au moins sous forme numérique doit être envisagée dans le respect de la charte graphique qui sera mise au point.

En fonction de la durée des travaux, une politique déjà très active de prêts d'œuvres et de dépôts sera renforcée.

2.3.4.2. Une action forte pour la réouverture

Pour bénéficier des retombées de l'inauguration et montrer le dynamisme du musée, le projet doit prévoir une réouverture médiatique et une programmation d'expositions temporaires rythmée et rapidement lancée après l'ouverture.

Il sera nécessaire de prévoir une très forte action au moment de l'inauguration du musée en intégrant les scolaires avec le dispositif ACT qui s'adresse au territoire local éloigné de la culture ainsi qu'avec les classes du Conservatoire sur un sujet choisi collégialement.

La tenue d'une première exposition temporaire après 3 ou 6 mois permettrait de bénéficier de l'effet de communication de la réouverture et de mettre en avant le renouvellement de la politique d'exposition temporaire du musée.

2.3.4.3. Une programmation réaliste et dynamique d'expositions temporaires

Une programmation d'expositions temporaires porterait sur les grands axes du parcours, en intégrant une réflexion sur l'art contemporain. Sans être trop chargée ni trop coûteuse, il est important que la programmation soit rythmée.

La politique d'expositions pourrait se décliner selon deux principes :

- Des expositions temporaires « légères » ou expositions dossiers permettant d'éclaircir un aspect du parcours permanent qui ne mobilisent pas de finances trop importantes mais apportent de réels éclairages sur les collections et permettent d'exposer notamment les très riches collections d'art graphique selon les exigences requises.

Des exemples sont donnés à titre indicatif :

En lien avec l'histoire de Bertrand et des notables du Berry :

« Le réseau des familles créoles autour de Napoléon »

« Représentations gravées de la compagnie du Génie au XIX^e siècle »

En lien avec l'histoire des œuvres :

« Les études préparatoires de Girodet de Roucy-Trioson (1767-1824) pour *Napoléon recevant les clefs de la ville de Vienne* (conservé au Château de Versailles) ».

« *Napoléon enveloppé dans ses rêves* » par Rodin, genèse d'une œuvre et personnalité des commanditaires »

- Une programmation pluri-annuelle d'expositions réalisées de préférence en co-production au nombre d'une par an. On cherchera à explorer un aspect particulier des grandes thématiques du parcours en veillant à en équilibrer les sujets prenant en compte les actualités de la recherche. Elles peuvent être transversales et thématiques ou monographiques.

D'ores et déjà, un sujet d'exposition temporaire a été déterminé par l'équipe de conservation et confié à H.Kaufmant, étudiante en master musée et patrimoine à Paris 1, actuellement en stage au musée, afin d'en étudier la faisabilité et les contenus possibles :

« Vêtements et accessoires séditieux sous la Restauration et la Monarchie de Juillet » offrira un panorama national des pratiques d'opposition politique à travers l'apparence durant les années romantiques, de la chute de Napoléon I^{er} à la Révolution de 1848.

Quelques autres exemples de sujets sont donnés à titre indicatif :

« L'invention du Berry » sur la différence entre l'image véhiculée par les régionalistes et les folkloristes et la réalité des costumes et traditions rurales.

« Femmes artistes/artisans à la fin du XIX^e siècle »

« Le naturalisme au tournant du XX^e siècle »

Ponctuellement, des commissaires d'exposition extérieurs pourraient être amenés à intervenir, ce qu'il faut prendre en compte dans le budget.

3. L'IDENTITE ET L'IMAGE DU MUSEE BERTRAND

La dénomination d'usage établie en 1997 « Musées de Châteauroux » porte à confusion. En effet, elle laisse à penser qu'il existe plusieurs musées. Or il existe une seule collection présentée jusqu'à présent en deux lieux. Il convient de recentrer l'identité du musée et de retenir l'appellation « musée Bertrand » qui est la seule appellation reconnue par les autorités de tutelle et qui ne prête pas à confusion. Tous les documents et supports papier ou numérique seront mis à jour en ce sens.

3.1. La création d'une identité visuelle et d'une charte graphique

L'identité visuelle du musée et la charte graphique pourront être conduites éventuellement en interne par le service Communication de la ville en lien étroit avec la direction du musée. Elle s'inscrit dans le projet global de ce que sera le musée intrinsèquement. Il conviendra de transmettre le moment venu une synthèse du PSC aux graphistes et de transmettre la spécificité d'une identité visuelle « musée » qui représente un enjeu fort du positionnement du musée. Le service communication peut assurer toute la déclinaison sur les supports nécessaires à la communication du musée, ce qui assurerait plus de souplesse et un gain de temps et de budget pour la création des documents en interne. Selon les supports et les usages (enseigne, signalétique), la fabrication pourrait être conduite en externe. La charte graphique vient en amont de la réalisation des supports numériques.

3.2. Le développement de la politique et des moyens de communication

Le site internet et les réseaux sociaux : première source d'information pour les visiteurs, base de données et ressources permettant de diffuser des connaissances sur les collections et permettant de ce fait un rayonnement du musée. Le site est un support important de communication, de diffusion des connaissances et de compléments

d'information mais également une entrée possible pour l'achat de billets. Il doit être créé et régulièrement mis à jour et des noms de domaines achetés dès à présent.

À terme, il doit prévoir la possibilité d'intégrer une base de données sur les collections avec des renvois à d'autres fonds, en particulier celui du réseau municipal des bibliothèques. Du point de vue de la communication, il s'agit de déterminer la date de lancement du projet en fonction des résultats de l'étude de programmation et du choix qui sera fait par la ville. En effet, le site internet provisoire pourrait être le relais de la maison du projet en attendant le lancement du site définitif du musée.

Un service civique est recruté de septembre 2019 à janvier 2020 puis du 1^{er} juillet 2020 à fin mars 2021 afin de participer notamment à la création d'un compte Instagram.

Dans le cadre d'une étude sur une convention de partenariat avec l'École Talm-Tours, département restauration de sculptures, il est envisagé de filmer le chantier des collections qui s'amorcera et de créer un film susceptible d'être diffusé en amont de l'ouverture pour montrer au public les « coulisses » du musée.

D'autres interventions liées à d'autres collections pourraient faire l'objet d'une communication (interview). Dans ce cas, un travail pourra être mis en œuvre avec les agents du Service Communication et en étudier les modalités pour le relayer sur les supports numériques du musée.

3.3. Partenariats et échanges culturels et touristiques

L'orientation nouvelle du musée Bertrand devrait s'accompagner d'un dynamisme renouvelé mettant en exergue l'environnement culturel diversifié et de grande qualité du territoire.

La correspondance de fonds avec la statuaire publique dans la ville et dans le département peut susciter la création d'un parcours touristique et culturel de même que la proximité avec des demeures historiques.

Le rayonnement du musée couvre tout le patrimoine du territoire et permet d'établir des liens culturels et touristiques.

Ancré dans son territoire, le musée prévoit de renforcer ses actions de partenariat avec les six musées de France du département et plus largement de la Région ainsi qu'avec l'Association des musées du Centre.

Il faut valoriser les réseaux auxquels appartient le musée Bertrand (réseau des villes impériales et de la Vallée des peintres entre Berry et Limousin) et démultiplier les référencements possibles vecteurs de communication.

Une attention sera portée au référencement du musée Bertrand par l'ensemble des institutions touristiques : offices du tourisme, guides touristiques, guides conférenciers...

4. MOYENS ET FONCTIONNEMENTS

4.1. Personnel

4.1.1. Organigramme cible (annexe 4)

L'organigramme à l'horizon 2022 permettant d'identifier des pôles et une chaîne de responsabilité plus visibles avec un responsable de service lorsqu'il y a plusieurs agents devra être présenté au Comité technique.

1/ La direction du musée représentée par le chef d'établissement

2/Le pôle des publics composé d'un responsable et dans un deuxième temps d'un médiateur. Dans un premier temps l'agent en charge de la communication du musée sera rattaché à ce pôle jusqu'à la création d'un service indépendant relayant l'ensemble des opérations de communication.

2/ Le pôle accueil et surveillance qui englobera le gardien du site, responsable accueil et surveillance, régisseur titulaire et cinq agents d'accueil, caisse et surveillance.

Durant le déménagement et les travaux, les attributions du personnel de surveillance s'orienteront sur la surveillance et le nettoyage des salles durant la période de déménagement mais également pour l'accueil et la surveillance de la maison du projet. Le temps des travaux pourra aussi servir à optimiser le temps de formation du personnel. Enfin, il faut envisager le possible détachement des équipes pour une période donnée.

3/Le pôle sécurité, technique et bâtiment composé d'un responsable, d'un adjoint, et de deux agents de sécurité et technique.

4/Le pôle administratif comprenant un responsable et un assistant dont le poste pourrait s'élargir sur l'accueil téléphonique et les réservations

5/Le pôle régie des collections et réserves comprenant un régisseur des collections et deux agents du patrimoine

6/Le service de gestion des archives et des photographies composé d'un agent, assistant de conservation du patrimoine

4.1.2. Une structuration du personnel

4.1.2.1. Refonte des fiches de postes

Dans le cadre de la refonte de l'organigramme et du planning de formations, l'intégralité des fiches de postes sera à préciser avec les agents et les plannings de formation à définir en conséquence.

D'ores et déjà, le poste d'un agent titulaire d'un master d'histoire, et désormais assistant de conservation, a évolué vers les missions de régisseur des collections.

4.1.2.2. Plan de recrutement et de formations à court, moyen et long termes

La restructuration des équipes s'accompagne d'un planning de recrutement :

- en octobre-décembre 2020 :

- **Responsable des publics**

Assistant de conservation du patrimoine, formation supérieure en histoire de l'art et/ou histoire.

Un service des publics est une obligation légale d'un musée de France. Cette embauche s'impose avant les travaux afin de mener à bien la mise en œuvre des partenariats avec les scolaires et les structures culturelles de la Ville et autres partenaires ainsi que la programmation Hors les murs durant la période de fermeture. Il conduira sa conception ainsi qu'à la mise en œuvre et l'animation des visites. De plus, il interviendra sur le parcours de visite sur les questions d'accessibilité au public ainsi que sur l'étude des publics.

- avant le départ de la directrice actuelle du musée :

- **Chef d'établissement, responsable de l'ensemble des missions d'un musée de France**

Conservateur du patrimoine ou attaché(e) de conservation du patrimoine, titulaire du concours, spécialiste du XIX^e siècle, expérimenté.

- entre un an et neuf mois minimum avant l'ouverture du musée

- **Médiateur culturel**

Cette embauche s'impose pour la mise en œuvre des visites et ateliers pour les scolaires, le jeune public, le public prioritaire et les visites individuelles le week-end.

- entre deux et un mois minimum avant l'inauguration

- **Médiateurs vacataires pour les visites de groupe :**

Le recrutement en amont au minimum deux mois à l'avance s'impose pour que les vacataires soient formés sur les collections du musée et opérationnels pour l'ouverture, en français et en langues étrangères.

Planning des formations nécessaires au fonctionnement du musée par ordre de priorité :

- **Equipe technique et de sécurité**

Il appartient à la Ville d'assurer la surveillance et la sécurité du bâtiment jour et nuit et donc d'assumer les contraintes. Le musée dispose d'un gardien sur site. Durant les travaux et le déménagement des collections, le plan de prévention doit être mis en œuvre. Dès l'ouverture, le règlement intérieur du musée doit être opérationnel, c'est à dire que la prise en main du musée sur le plan de la sûreté/sécurité est opérationnelle et intégrée. Les différents agents doivent donc être opérationnels et l'ensemble du personnel doit être formé aux règles de sécurité et au process liés. Le déménagement des œuvres ne peut s'envisager qu'avec une équipe de sécurité parfaitement au point. Les agents ont sollicité en ce sens des formations au CNFPT ainsi qu'au Ministère de la Culture. Cette formation pourrait être complétée par un stage au sein du service sécurité d'un musée qui présente une configuration similaire.

- **Equipe régie et documentation**

Afin d'élargir les missions de l'agent pressenti pour gérer les photographies, la documentation et les archives musée, il suivra plusieurs formations lui permettant d'appréhender des questions de conservation, de numérisation et de classement.

4.2. Ouverture et fonctionnement

La grille tarifaire et les horaires d'ouverture feront l'objet d'une redéfinition. La mise en place d'une tarification (l'entrée du musée étant jusque-là gratuite et le jardin en libre accès) peut se justifier par les importants travaux de rénovation du musée ainsi que par la mise en place d'actions culturelles diversifiées (visites guidées, concerts, etc.).

Le musée veillera cependant à prévoir une tarification intégrant une politique de gratuité comme outil pour impliquer le public et participer de l'accessibilité et de l'appropriation du musée : premiers dimanches du mois, week-ends exceptionnels accompagnés d'une programmation culturelle, en synergie avec la vie culturelle nationale.

De même, cette tarification doit inclure une réflexion sur le public de proximité qui a vocation à revenir, le musée étant entendu comme un lieu d'enrichissement culturel et un lieu de vie.

Par ailleurs, elle sera accompagnée de tarifications adaptées à la diversité des publics et des actions qui leur seront proposées : jeunes de moins de 26 ans, scolaires, etc....

Si la tarification comprend un billet unique pour les collections permanentes et les expositions temporaires, le musée veillera à prévoir une comptabilisation dissociée des visiteurs.

La ville envisage le développement de billets jumelés par le biais de conventions avec d'autres institutions patrimoniales du département en correspondance avec la typologie des collections ou du propos du musée.

Les horaires seront revus en fonction de l'accueil des groupes et des scolaires et des publics cibles.

Selon ces principes, la redéfinition des horaires d'ouverture et de la tarification, découleront d'une étude des publics et de la volonté municipale de proposer au public une véritable appropriation du musée. Elle se déploiera durant la période précédant l'ouverture du musée.

4.3. Budget et plan de financement

Les études de programmation évaluées à 70 000 euros sont susceptibles d'être largement subventionnées.

Financeurs potentiels pour les études d'évaluation et de programmation :

- Ville de Châteauroux
- Conseil Départemental
- Conseil Régional
- DRAC (Musée/Monuments historiques)
- Cœur de ville

Coût prévisionnel du chantier des collections, restauration et travaux : reste à définir par les études de programmation et les bilans sanitaires.

L'état prévisionnel du coût du fonctionnement du futur projet après sa mise en œuvre sera intégré à l'étude de programmation.

4.4. Calendrier résumé et estimatif 2019-2023

- 1^{er} octobre 2019 : délibération du PSC par le Conseil municipal;
- Fin décembre 2019 : reconstitution de l'inventaire réglementaire 2010-2019
- Novembre 2019 : signature de l'acte notarié de la donation Nivet ; sous réserve de l'avis favorable de la commission d'acquisitions régionale.

- Novembre-décembre 2019 : étude et conservation préventive accompagnée du conditionnement de l'atelier Nivet en réserve ;
- Novembre 2019 - novembre 2020 : réalisation des constats sanitaires des collections en prévision d'un chantier des collections et de restauration avec l'appui du C2rmf ;
- Janvier 2020-mai 2020 : Élaboration du plan de sauvegarde après consultation de la MISSA

- Octobre 2020-début 2021 : création de poste d'un responsable des publics du musée sur un grade d'assistant de conservation du patrimoine formé(e) à la médiation culturelle et diplômé(e) d'histoire/histoire de l'art.

Un plan de recrutement et de formation a été élaboré prévoyant 1 poste de catégorie B supplémentaire à horizon 2023 et des vacataires à l'ouverture du musée. D'ici à l'horizon 2023 ; des départs en retraite pourront être remplacés par des postes adéquats au nouvel organigramme.

- Avant le lancement de l'étude de programmation : le scénario sera affiné par la programmation scientifique des collections mentionnant l'ensemble des informations nécessaires pour chaque objet (numéro d'inventaire, support, dimension, besoin en conservation préventive et sécurité notamment au sur le plan des vitrines, supports et du climat).
- Avril-mai 2020 : lancement d'une étude d'évaluation par un architecte du patrimoine et une étude de programmation fonctionnelle, technique et muséographique nécessitant la concertation des deux cabinets d'étude déterminés. L'étude durera environ 6 mois.

Le projet de rénovation du musée implique :

- *la mise en dépôt de certains ensembles de collections*
- *l'intégration du déménagement des collections du musée dans l'étude de programmation en raison de la complexité engendrée par un déménagement des collections : chantier des collections, conditionnement, évacuation et lieu de stockage provisoire aux normes à déterminer.*
- *le projet de la rénovation de l'hôtel particulier est prioritaire en raison des conditions de sécurité du public et de conservation des œuvres. Le projet des réserves étant tributaire du devenir du Centre Racine, il n'est pas inclus dans cette étude mais sa réalisation demeurant une nécessité, il devra être pris en compte ultérieurement et s'appuyer sur l'expertise du C2rmf pour l'évaluation des besoins en matière de réserves.*

- 2020-2021 : Fin du récolement et des opérations de post-récolement
- Fin 2020-2021 : Préparation du déménagement et chantier des collections
- Début des travaux en fonction de l'inscription au Contrat Plan État Région
- 2022-2023 : Le calendrier des actions sera précisé à partir de l'évolution du projet.

CONCLUSION

En conclusion, avec la rénovation de l'hôtel particulier et la transformation du projet muséographique, nous pouvons affirmer la vocation du musée de Châteauroux à devenir un pôle départemental et régional dédié à l'histoire et à l'art du XIX^e siècle avec une ouverture sur l'art du XX^e siècle. Châteauroux deviendra la Ville où la vie et l'histoire à laquelle appartient le général Bertrand seront évoquées ainsi que le dynamisme culturel du territoire que le public sera amené à découvrir au musée. L'enjeu est qu'il prenne plus encore sa place sur le plan scientifique et accroisse son rayonnement.

Avec la constitution d'un service des publics, il a vocation à être un acteur culturel moteur dans la ville et dans le département ainsi qu'un pôle d'attractivité. À partir du concept, le musée deviendra un lieu de vie ouvert et dynamique, avec une programmation soutenue et de qualité, à laquelle chacun participera (citoyens, scolaires, chercheurs, étudiants).

La réussite du projet est liée à la professionnalisation des équipes et à la bonne gestion de l'aspect scientifique et technique de la conservation des œuvres accompagnée d'une étude de programmation complète.

L'accompagnement muséographique et les dépôts qui compléteront la présentation des collections seront indispensables à un véritable renouveau du musée.

La Directrice du musée, Michèle Naturel





Crédits photographiques : musée Bertrand, Ville de Châteauroux